



PROJET

NORMANDY MEMORY

Le rapport du comité éthique

Juin 2024

Table des matières

Introduction :	3
Le Comité éthique :	4
Sa création.....	4
Sa constitution :	5
Sa méthodologie :	6
Son rôle :	8
Les auditions	9
Le maire de Carentan	9
Audition de « Mémoires-Poche de Falaise/Chambois-Les civils » et « Les Amis du Mémorial de Montormel ».....	13
Audition de deux représentants de la mairie de Ranville (lieu où se trouve le musée Pégasus) ...	16
Audition de Monsieur Olivier Bataille	20
Audition Baie Vivante et Solidaire (ABVS)	22
Audition de Madame Maxi KRAUSE et Madame CHEVRY	27
Audition de Madame Geneviève DUTILLEUX.....	31
Audition de Monsieur Laurent BEAUVAIS – Ancien Président de la Région Basse Normandie	33
Audition de Jean-François DUPAQUIER – Journaliste et écrivain.....	37
Audition de Monsieur Arthur DELAPORTE, député du Calvados	41
Audition de Marc POTTIER – Maire de Colombelles	42
Suivi avec les concepteurs du projet	46
16 novembre 2022 rencontre avec les 4 concepteurs de projet :	46
14 mars 2023 : rencontre avec les concepteurs de projet :.....	48
11 septembre 2023 : rencontre avec les concepteurs de projet :.....	53
20 février 2024 : Audition des concepteurs de projet et du Général COLLET	58
La position du comité éthique	64
Le nom :	64
Le lieu	64
La notion de spectacle.....	65
Les infrastructures.....	65
La question de la concurrence.....	66
Normandy Memory, un projet mercantile ?	66
Conclusion	68
Le comité éthique :.....	69
Annexes.....	70

Introduction :

Les plages de Normandie connaissent depuis de nombreuses années une incontestable ferveur populaire autour des commémorations du Débarquement de Normandie et plus largement de l'éradication du nazisme et de la libération des camps de concentration. Les initiatives sont nombreuses et nous avons senti à nouveau cette ferveur à l'occasion du 80^{ème} anniversaire.

Au lendemain du 75^{ème} anniversaire en 2019, un scénariste et réalisateur français s'interroge sur notre façon de présenter la mémoire de cette période cruciale pour l'avenir de l'Europe. Il fit le constat d'un manque : celui d'une présentation théâtralisée ou à tout le moins plus évolutive. Il en parla autour de lui et réunit une équipe capable de travailler sur un projet. Le confinement du début 2020 lui permit d'avancer et une première présentation fut faite à Caen en juin 2020.

La machine est en route, le projet prend corps et il se veut ambitieux :

« Hommage aux héros » a pour ambition d'offrir à plus de 600 000 personnes par an, à Carentan-les-Marais en Normandie à quelques kilomètres des plages du Débarquement et de Sainte-Mère-Eglise, une expérience unique au monde : grâce à l'alliance des technologies audiovisuelles les plus immersives et de la magie du spectacle vivant, restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et la Bataille de Normandie. HOMMAGE AUX HÉROS, vise à transmettre et à faire revivre avec exactitude sensibilité et justesse au plus grand nombre cette part de notre histoire commune. Avec un souci scrupuleux de la réalité historique, ainsi qu'un attachement revendiqué à l'historiographie actuelle, cette création est une première mondiale d'hommes et de femmes qui se sont organisés, ont résisté, se sont engagés et se sont sacrifiés pour la bataille suprême. 80 ans après le D-DAY, HOMMAGE AUX HÉROS, véritable première mondiale, racontera à plus de 600 000 personnes par an ces longs mois, avant et après le Débarquement où l'histoire contemporaine s'est jouée, où la liberté fut reconquise, où les soldats, les civils, les Normands et les Alliés ont souffert et ont vaincu. »

Le décor est planté et les réactions ne vont pas tarder,

- De la part des acteurs du tourisme de mémoire conscients de la nécessité d'évolution mais inquiets des concurrences entre sites de mémoire,
- De la part des citoyens normands qui ne souhaitent pas que ce sujet soit traité sans réflexion historique.

Les clivages politiques vont rapidement apparaître.

L'expression « D-Day land ». Elle est largement reprise par les opposants qui indiquent que le sujet ne peut être traité sous la forme d'un parc d'attractions.

Le projet présenté peut-il être assimilé à un parc d'attractions ? Quelles sont les intentions des créateurs ? Sont-elles respectueuses de la mémoire des femmes et des hommes qui ont été les acteurs de cette histoire ? Autant de questions qui s'imposent à nous.

Le Comité éthique :

Sa création

Monsieur Hervé MORIN, Président de la région Normandie indique en janvier 2020 à l'occasion de ses vœux qu'un projet d'envergure autour des plages du Débarquement pourrait voir le jour. Conscient de l'importance des considérations éthiques, il demande par courrier daté du 8 septembre 2020 au Comité du Débarquement de constituer un Comité éthique :

Monsieur le Président,

En votre qualité de Président du Comité du Débarquement, vous avez rencontré les porteurs du projet d'épopée sur la Libération de l'Europe et vous avez déjà participé à plusieurs séances de travail à leurs côtés. Je vous en remercie car si je soutiens le principe d'une telle initiative, essentielle à la transmission de la Mémoire aux jeunes générations, je suis attaché à ce qu'elle respecte strictement les faits historiques et la mémoire de celles et ceux qui ont participé directement ou indirectement aux combats.

Ce projet va désormais rentrer dans une phase plus active, celle de l'écriture et du calibrage du site. Plusieurs séances de travail avec les acteurs locaux sont prévues dans les mois qui viennent. Ainsi, le comité scientifique, composé des principaux historiens spécialisés dans cette période de l'Histoire et de l'inspection générale de l'Education nationale, se réunira pour la première fois à l'automne.

Ce projet requiert une grande exigence éthique et historique et je serais heureux que vous acceptiez que ce projet soit placé sous l'égide du Comité du Débarquement. La vocation du comité étant précisément la transmission de la mémoire et la manifestation de la reconnaissance aux vétérans, il me semble que vous êtes qualifié pour assurer le suivi de l'avancée de ce projet pour la Région Normandie et garantir sa rigueur. A mes yeux le Comité pourrait, par exemple, réunir régulièrement les porteurs de projet pour s'assurer que leurs travaux respectent totalement les contraintes exprimées plus haut mais aussi les conseiller au quotidien et ainsi obtenir le consensus indispensable.

J'ai évoqué cette possibilité avec ces derniers et ils y sont tout à fait prêts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si le Comité du Débarquement accepte cette proposition.

Monsieur Jean-Marc LEFRANC, alors président du Comité du Débarquement lui répond :

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 8 septembre 2020 que j'ai présenté ce jour au Conseil d'Administration du Comité du Débarquement, je vous confirme :

- Qu'à l'unanimité, le dit-conseil accepte la mission d'être le comité éthique assurant la veille, voire le contrôle du projet d'épopée sur le thème du*

Débarquement en Normandie.

- *Qu'aux côtés du comité scientifique, nous veillerons au respect de la mémoire des combattants de 1944 et de l'authenticité des thématiques présentées.*
- *Que nous serons disposés à recevoir les promoteurs du projet suivant leurs besoins.*

Monsieur MORIN contacte alors Monsieur Serge BARCELLINI, président du Souvenir Français et lui demande de rejoindre ce comité, ce que Monsieur BARCELLINI accepte à titre personnel. Il co-présidera le comité avec le président du comité du Débarquement. En août 2021, Monsieur LEFRANC se voit contraint de démissionner pour raisons de santé. Jean QUETIER est élu à ce poste le 30 septembre 2021.

Sa constitution :

Les deux coprésidents ont convenu de fixer le nombre de membres à douze, six attribués par Serge BARCELLINI et six par le Comité du Débarquement. Jean QUETIER a proposé au conseil d'administration de désigner sur la base du volontariat des membres du dit conseil. Les statuts du comité du Débarquement précisent dans le préambule :

« Dès après la guerre, Raymond Triboulet pense que le besoin de commémorer les grands événements de Normandie en 1944 se fera ressentir. Il propose aux autorités de donner aux commémorations une dimension nationale et crée une association le 22 mai 1945, le Comité du Débarquement, qui regroupe les maires et élus de la région. Des ambassadeurs des Nations alliées, des militaires et dignitaires français deviennent membres d'honneur du Comité. »

Les membres titulaires sont avant tout les élus locaux des communes et communautés de communes de la Baie du Cotentin, Isigny-Omaha Intercom, Bayeux Intercom, Seules Terre et Mer, Cœur de Nacre, Caen la Mer et Normandie Cabourg Pays d'Auge. Les membres du conseil d'administration sont principalement choisis parmi ces représentants des collectivités du littoral situées entre Saint-Martin-de-Varreville et Ouistreham, périmètre d'implantation retenu par les concepteurs du projet.

Serge BARCELLINI souhaitait donner une ouverture plus large et internationale au projet. Les représentants contactés ont estimé qu'il s'agissait d'une approche franco-française et n'ont pas estimé qu'il était pertinent de s'y joindre. Seule, la Belgique a accepté de participer aux travaux du comité. Les deux coprésidents ont alors souligné l'importance des cimetières dans l'évolution d'une approche mémorielle qui se veut respectueuse du sacrifice consenti.

Ces différentes démarches ont abouti à la constitution du comité éthique suivante :

1. **Christelle ANDRE** : Ancien maire d'Englesqueville-la-Percée, conseillère municipale d'Englesqueville-la-Percée, secrétaire du Comité du Débarquement
2. **Serge BARCELLINI** : Contrôleur Général des Armées (2s) Président Général de l'association Le Souvenir Français, à titre personnel
3. **Emmanuel BARDEAU** : Délégué général du Souvenir Français pour le Calvados, à titre personnel

4. **Marcel DUBOIS** : Maire de Bazenville (cimetière britannique CWGC)
5. **Sylvie DUPONT** : Adjointe au maire de Merville-Franceville-Plage, Présidente de la Batterie de Merville, Vice-présidente du Comité du Débarquement
6. **Thomas DUPONT FEDERICI** : Maire de Bernières-sur-Mer, Vice-président de la Communauté de Communes Cœur de Nacre, membre du Conseil d'administration du Comité du Débarquement
7. **Jean CARDOEN** : Directeur DPT III Médiation muséale Directeur DPT III Publiekswerking War Heritage Institute (Belgique)
8. **Franck LECONTE** : Ancien directeur de la Mission régionale pour l'organisation du 70e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie
9. **André LEDRAN** : Ancien maire de Ouistreham, membre du Conseil d'administration du Comité du Débarquement. Avait 12 ans en 1944 et vivait à Carentan.
10. **Bernard LENICE** : Maire de la Cambe (cimetière allemand VDK)
11. **Jean QUETIER** : Ancien maire de Sainte-Mère-Eglise, président du Comité du Débarquement
12. **Patrick THOMINES** : Maire de Colleville-sur-Mer (cimetière américain ABMC), Président de la Communauté de communes Isigny-Omaha-Intercom, Conseiller départemental du Calvados, Trésorier du Comité du Débarquement

Sa méthodologie :

Le comité ainsi constitué a souhaité procéder par journées d'audition. Il s'engageait ainsi à entendre toute personne qui en faisait la demande et se réservait le droit de solliciter une audition. La concertation préalable qui s'est déroulée du 19 août 2022 au 7 octobre 2022 a eu le mérite de faire émerger les différentes positions au sujet de ce projet. Les réunions publiques ont cependant été souvent très houleuses et ont laissé une impression de tension entre deux camps irréconciliables.

La participation du public a été active qu'il s'agisse des réunions publiques ou des observations sur le site de la concertation. Elle a mis en présence des participants favorables au projet, des personnes en attente de précisions et des opposants au projet...

Les principaux arguments échangés ont porté sur l'impact environnemental, la sauvegarde de l'environnement, les zones humides, les mesures ERC1 et les enjeux climatiques, sur le tourisme mémoriel, la manière de transmettre l'histoire aux jeunes et futures générations, la rigueur historique et la composition des comités d'éthique et scientifique du projet, sur le titre Hommage aux Héros du projet et le refus d'un parc d'attraction, sur le développement économique et touristique, l'emploi et le recrutement de saisonniers, sur l'offre d'hébergement, sur le théâtre mobile, la fréquentation du site et le trafic routier, sur la communication des études du dossier de demande d'autorisation environnementale, sur l'existence ou non d'un site alternatif...

La restitution des échanges lors des réunions publiques, et notamment celle du 6 octobre, oblige à indiquer que les échanges ont parfois été tendus entre les opposants, d'une part, et les soutiens au projet ou le maître d'ouvrage, d'autre part, au point de pouvoir nuire à la sérénité des débats et à l'expression de tous les participants. A diverses occasions, des participants ont exprimé leur position tout en se montrant peu enclins à entendre l'exposé d'avis différents des leurs.

Extrait du bilan de la concertation de Laurent Demoulins, garant désigné par la CNDP

Serions-nous incapables d'entendre des positions différentes de nos propres convictions et de laisser la place au dialogue ? Il était indispensable de sortir de ce « dialogue de sourds » et de permettre à chaque audité de développer ses arguments. Aussi avons-nous proposé des séquences d'une heure avec une première partie d'environ 30 à 40 minutes pendant laquelle la personne audité pouvait développer sa position suivie d'une séquence de dialogue entre le comité éthique et la ou les personnes auditées.

Les concepteurs du projet avaient également souhaité être entendus par le comité éthique et ont demandé à celui-ci d'assurer le suivi de l'avancement de leurs travaux. Le comité s'est alors engagé à les recevoir lors de chaque séance.

Liste des audités :

1. Séance du **16 novembre 2022** : Audition des concepteurs du projet
2. Séance du **14 mars 2023** : Audition de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR maire de Carentan, des responsables de l'association « Mémoires-Poche de Falaise-Les civils » et de l'association « Les amis du mémorial de Montormel », de deux représentants de la mairie de Ranville, de Monsieur BATAILLE et des concepteurs du projet
3. Séance du **11 septembre 2023** : Audition de Madame Geneviève DUTILLEUX, de Monsieur Jean-François DUPAQUIER et des concepteurs du projet
4. Séance du **4 juillet 2023** : audition de Monsieur Laurent BEAUVAIS, de l'association « Baie vivante et solidaire, de Madame Maxi KRAUSE.
5. Séance du **20 février 2024** : Audition des concepteurs du projet, de Monsieur Marc POTTIER maire de Colombelles, du Général COLLET.
6. Séance du **5 avril 2024** : Audition de Monsieur Arthur DELAPORTE, député de la 2^o circonscription du Calvados.

Son rôle :

Au cours de la concertation, le comité éthique a plusieurs fois été interpellé sur sa composition ou son rôle. Le comité éthique s'est centré sur les questions éthiques, c'est à dire sur la qualité de l'approche mémorielle. Il n'entend pas trancher ni les questions environnementales ni les questions historiques, n'étant pas spécialiste de ces questions.

Le Comité éthique entend remplir deux missions :

1. Favoriser un projet mémoriel respectueux du vécu des acteurs, en respectant un équilibre mémoriel entre les nations alliées sans oublier ni les victimes civiles ni le peuple allemand. Parler de la guerre ne peut être une vision binaire en noir et blanc.
2. Sauvegarder les lieux mémoriels forts, et en particulier les nécropoles militaires.

Il nous a paru indispensable de présenter dans ce rapport les différentes positions exprimées par les personnes auditées, mais également de développer les arguments de chacun. Cela nous a conduits à livrer le compte-rendu de chaque séance et permettre ainsi au lecteur de mieux appréhender la diversité des opinions, mais aussi leur évolution dans le temps.

Nous avons rendu compte de l'accompagnement du comité à l'égard des concepteurs au fil de l'avancement du projet, meilleur moyen nous semble-t-il de percevoir ce qui a été pris en compte.

Les auditions

(Les interventions des membres du comité éthique sont notées en italique)

Il faut préciser que nous avons fait le choix de ne pas faire apparaître les noms des membres du Comité éthique qui interviennent, à l'exception de celui de Monsieur LEDRAN, en raison du rôle de grand témoin joué par l'ancien maire de Ouistreham.

Le maire de Carentan

Dans un premier temps Monsieur LHONNEUR rappelle la genèse du projet :

En janvier 2020, le président de la région Normandie le contacte, de même que les maires de Caen et Bayeux. Il leur demande de proposer un projet d'aménagement urbain, mais surtout des terrains sur lesquels pourrait être construite la scène d'Homage aux héros. En mai 2020, les porteurs du projet ont retenu le terrain proposé par la mairie de Carentan.

Ceux-ci se situent à la sortie de la « quatre voies », non loin de la gare, entre la RN13 et les D974 et D613. Les porteurs du projet demandent au maire de négocier l'acquisition des terrains. Monsieur LHONNEUR entame donc les démarches, et il obtient immédiatement un accord de principe, oral, des propriétaires, à condition de trouver des terres de substitution. Une ferme de 40 hectares est mise en vente peu de temps après, et la SAFER est sollicitée par la mairie pour acquérir ce terrain qui peut être un bon terrain de substitution.

La SAFER a préparé les promesses de vente des terrains pour le projet. Les propriétaires exploitants ont signé et la mairie a voté la promesse d'achat avec une majorité très importante (4 voix contre et 4 abstentions sur 53 membres du Conseil municipal).

Oppositions à ce projet :

Monsieur LHONNEUR considère que les prises de position ont vite pris un tour très politique avec le premier opposant qui n'était autre que le candidat opposé à l'actuel président de région lors des dernières élections. Il considère que l'on trouve le même positionnement du côté des historiens : ceux de droite sont favorables au projet et ceux de gauche sont contre. Sur la question historique, il y a toujours des oppositions mais ce n'est pas, selon lui le sujet principal. L'opposition environnementale est également forte. Toutefois, une étude environnementale très poussée a été réalisée par les porteurs du projet. Effectivement, 40 hectares de terres agricoles seront consommés, mais il y aura une réorganisation de ces terres. La mairie de Carentan est très investie dans la réhabilitation de friches en territoires agricoles et transforme des anciens sites industriels en écoquartiers. Ils sont très investis sur la question environnementale et peu de choses peuvent leur être reprochées. Il rappelle que ce projet consomme 40 hectares, mais qu'à proximité de Carentan, on inonde 1.000 hectares de terres agricoles. Pourtant, ce projet-ci rencontre très peu d'opposition écologique.

Il y a eu cinq réunions publiques des porteurs de projet et deux concernant la modification du plan local d'urbanisme (PLU) pour la transformation des terres agricoles. Les réunions des porteurs de projet ont eu lieu partout dans la région, et ont parfois pu être très houleuses (voire violentes). Des gens cagoulés et masqués se sont ainsi présentés à la dernière réunion à

Carentan. Les réunions publiques pour le PLU ont été plus calmes.

Démarches entreprises :

Le permis de construire a été déposé à la préfecture, qui a demandé à différentes instances de se prononcer. La chambre d'agriculture a voté à l'unanimité pour le projet après présentation par les porteurs de projet et le maire de Carentan, ainsi que le Président de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin. La commission locale de l'eau a voté favorablement à environ 17 voix contre 9.

Questions :

- *La MRAE (Missions Régionales d'Autorité Environnementale) a relevé plusieurs points d'achoppement. Qu'en pensez-vous ?*

Le maire a demandé un droit de réponse aux journalistes. Il rappelle que la mairie doit répondre à la MRAE pour autoriser l'avancée du projet : sur la question de la constructibilité des terres, le terrain est classé comme zone humide. Les plateaux dans les zones marécageuses sont souvent argileux. Ils ont fait une étude tout autour de Carentan qui sont tous humides et presque tout devrait être déclaré inconstructible.

Solution : déshumidifier la zone et transformer sa nature. Des analyses complémentaires ont été demandées et un professeur de l'université de Caen doit réévaluer les terrains pour le projet Hommage aux Héros (il a déjà contredit les premières analyses sur d'autres terrains à proximité).

Sur la question de l'accessibilité en transports, il n'y en a pas pour le Mont Saint Michel ou la biscuiterie de Sortosville. Pourtant, ils font plus de 600.000 visiteurs. Ce n'est donc pas nécessairement un obstacle. Il propose une navette entre la gare de Carentan et le musée

- *Qui lance l'enquête publique ?*

Deux enquêtes publiques vont être lancées : une sur le projet et la seconde sur le PLU. L'enquête est diligentée par un commissaire désigné par l'État qui pourra recevoir et transmettre les questions et commentaires de la population. Il interrogera ensuite les porteurs du projet avant de remettre un rapport au préfet.

- *Quand le projet arrivera-t-il à terme et quels sont les risques de l'enquête et des recours ?*

Cela dépend de la recevabilité des recours. Des juristes accompagnent donc les porteurs de projet, afin de les éviter au maximum. La préfecture de la Manche propose également un accompagnement avec une séance de questions-réponses tous les mardis soir. Il ne peut pas présager des délais. Quelques études sont encore à venir, notamment des fouilles

archéologiques, mais pour cela, il faut attendre que la mairie soit définitivement propriétaire des terrains, ce qui n'est pas encore le cas. Les procédures sont en cours.

- *Est-ce que la question s'est débattue au sein du conseil municipal de Carentan ?*

Pas vraiment, bien que le maire et ses adjoints aient rencontré des historiens et professeurs d'histoire, parmi lesquels Stéphane GRIMALDI. Ils font une très grande confiance aux porteurs du projet qui n'ont effectivement aucun intérêt à dériver et doivent être irréprochables sur la question. Ils ne rencontrent d'ailleurs quasiment aucune opposition d'ordre historique.

- *Comment les quatre directeurs de musées autour de Carentan perçoivent-ils le projet ?*

Il y a eu une réunion des porteurs du projet avec les directeurs ou présidents de musée. Le président du musée Airborne est favorable au projet. Le DDay experience et le Normandy Victory museum également. Le musée d'Utah-Beach est plus réservé. Ceux qui sont pour disent qu'ils espèrent récupérer un pourcentage des visiteurs.

- *La question de la délocalisation sur Caen et sa région n'est-elle pas évoquée ?*

Le Maire réfute tout à fait cette localisation alternative, mais il a bien conscience que les porteurs de projet doivent avoir un plan B et il le comprend. Dans tous les cas, le maire souhaite que le projet se concrétise, à Carentan ou ailleurs.

- *Cette relocalisation à Caen n'est-elle pas politique ?*

Non, la question est surtout de pouvoir réaliser le projet et il faut envisager un plan B si par malheur le projet traîne trop, voire est annulé. L'opposition sera sans doute la même à Caen mais le "Comité montois" le sera moins car moins proche d'eux.

- *Quel serait le coût pour Carentan en cas de changement de localisation ?*

Aucun. De toutes façons, ces terrains seront rentables et transformés en zone industrielle (Amazon avait déjà fait une proposition sur eux) car ce sont les seuls terrains qui ne sont pas dans le marais et extrêmement proches de la route. C'est un emplacement idéal.

- *Si le projet se fait à Carentan, ce sera en secteur américain, le risque ne serait-il pas de glorifier l'intervention américaine en oubliant les autres pays ?*

Ce n'est pas un projet américain. Le contenu regroupe différents tableaux avec la préparation du Débarquement aux Etats-Unis, le regroupement en Angleterre, la Résistance en Normandie et le Débarquement avec la bataille et l'intégration de toutes les parties prenantes

de cette bataille et enfin, la Libération de Paris et de la France. Les partenaires des porteurs de projets sont canadiens et veillent à ce que les Américains ne soient pas mis en avant et qu'un équilibre entre toutes les nations (ainsi que les civils) soit respecté.

- *Quand la décision sera-t-elle prise entre le plan A et le plan B ?*

Après l'enquête publique et les potentiels recours.

- *André LEDRAN qui avait 12 ans en 1944, se demande pourquoi tant d'opposition à ce projet. Parce qu'il est à Carentan, ou pour le projet lui-même ? Il trouve ce lieu très symbolique. Carentan a été un moment décisif dans la bataille de Normandie. Il n'y a aucune raison d'avoir de l'opposition sur place pour quelques hectares de terre humide. Il a du mal à comprendre cette opposition. Effectivement, Carentan a payé un lourd tribut.*

Monsieur LHONNEUR indique pour conclure que, selon lui, l'opposition est devenue politique alors que le dossier ne devrait pas l'être. Ce projet concerne tous les normands et non les politiques. Sur le plan environnemental, il déplore les oppositions, car la Normandie est un territoire assez épargné, et il ne faut pas lever des boucliers pour tout projet qui voit le jour, alors que beaucoup de choses sont faites pour l'écologie.

Audition de « Mémoires-Poche de Falaise/Chambois-Les civils » et « Les Amis du Mémorial de Montormel »

Cette demande d'audition fut matérialisée par un courrier préalable :

Falaise le 12/03/2023

Monsieur Jean QUETIER.

Président Comité du Débarquement

Monsieur Serge BARCELLINI.

Président Général Souvenir Français

Objet : quelle place pour la Poche de Falaise-Chambois dans le projet HAH ?

Messieurs,

Merci de recevoir une délégation représentant l'ensemble du périmètre historique de la Poche de Falaise-Chambois, Orne et Calvados unis dans cette démarche.

Nous sommes désormais à la croisée des chemins en passant de l'histoire vécue et racontée à l'Histoire avec un grand « H ». Comme l'avait écrit M. Barcellini au cours de ses fonctions ministérielles : « bien sûr il y aura un petit essoufflement avec des perdants et des gagnants, mais la Mémoire est en train de s'imposer dans le paysage sociétal » ou encore dans une réflexion publiée en 2020 « aucune commémoration ne peut désormais être mise en place sans comité scientifique au rôle décisionnaire ». Hormis les incertitudes qui pèsent sur l'éventuelle concrétisation du projet HAH, le fait qu'il n'y ait plus de comité scientifique alimente fortement notre crainte d'une évolution du projet, davantage vers un spectacle, plutôt que vers une commémoration, certes spectaculaire, mais digne et totalement respectueuse de l'Histoire de la Bataille de Normandie.

D'autre part, sachant que nous n'envisageons pas être du côté des perdants, à qui d'autre qu'au comité éthique pourrions-nous donner notre confiance pour nous garantir l'évocation la plus fidèle des moments forts de la Bataille de Normandie avec, inévitablement, son dénouement par la dramatique Poche de Falaise-Chambois et son couloir de la mort ?

Enfin, outre le fait que la commune de Chambois, carrefour de la Victoire, ait été la seule en Normandie à avoir vu combattre les 5 armées alliées, tenir compte de cet épisode majeur permettrait aussi d'associer à cet hommage les troupes polonaises pour qui la fermeture de la poche reste un moment crucial de leur héritage national.

Ont participé à cette audition :

- Jean-Philippe MESNIL, Président de l'association « Mémoires-Poche de Falaise / Chambois-Les civils » ;
- Frédéric GODET, maire d'Aubry en Hème, dans lequel se trouve le couloir de la mort. Il est dans le conseil d'administration de l'association Montormel ;
- Véronique CHABROL, secrétaire de Montormel et ancien maire de Chambois (ville ou

- s'est fermée la poche de Falaise Chambois.) ;
- Jacques ZAMARA, élu pendant 20 ans à la ville de Falaise.

Ce qui leur pose un problème, c'est entre autres l'absence de comité scientifique. Ils rappellent la présence des troupes polonaises qui ont payé un lourd tribut. Il ne faut pas les oublier. Ils sont d'accord pour une commémoration respectueuse et spectaculaire, mais pas pour un spectacle.

Madame CHABROL rappelle l'histoire de la région et les communes qui ont été concernées par le Débarquement en présentant une carte de ces communes. Elle craint que la fin de la bataille de Normandie soit oubliée et que l'histoire s'arrête au 6 juin. Elle rappelle que l'histoire de leurs communes est celle des poches, des militaires des cinq armées, mais également des civils qui précédaient les militaires en fuyant.

Jacques ZAMARA estime que les aspects militaires et civils sont très complémentaires et il faut les intégrer.

Echanges :

- *André LEDRAN félicite les associations pour ce qu'elles ont fait à Montormel car cet aspect de la bataille de Normandie a longtemps été ignoré et ce n'est plus le cas aujourd'hui.*
- *Vos propos soulignent deux exigences :*
 1. *Le respect de l'histoire territoriale qui est une exigence que le comité éthique a aussi même si ce n'est pas si simple.*
 2. *Une exigence internationale qui est forte dans ce projet car la mémoire normande ne peut perdurer que si elle reste une référence internationale. Le rôle des Polonais est aujourd'hui fondamental donc effectivement, il faut absolument n'oublier aucune nation.*
- *Et deux interrogations :*
 1. *L'absence du comité scientifique : le comité éthique n'a aucun rôle scientifique et n'en veut pas.*
 2. *La question de l'affaiblissement et de la place des commémorations au profit des musées et d'éléments plus pédagogiques. On ne peut pas dire aujourd'hui quel est l'avenir de la mémoire et des commémorations en 2044. Et ce projet va impacter l'avenir. La mémoire de la Première Guerre mondiale est aujourd'hui toujours très importante, même au niveau des étrangers. On espère donc avoir la même chose pour la Seconde Guerre mondiale en 2044. C'est encore un argument pour renforcer l'aspect international du projet ?*

- *Quelles sont vos inquiétudes quant à la localisation de ce projet à Carentan ? Pouvez-vous préciser vos demandes par rapport à ce projet ?*

Les deux associations indiquent n'avoir aucune inquiétude par rapport à la localisation et pensent que c'est logique de le positionner auprès de la côte et précisent : « On veut juste en faire partie. » Pendant des années, les élus locaux ont effectué un travail de rapprochement entre les communes et entre les départements, ce qui est rare. Ils ont réussi à construire quelque chose et œuvré pour se reconnaître les uns les autres. Ils souhaitent aujourd'hui être reconnus et ne pas être les laissés pour compte dans ce projet. Ils sont pour le projet, à condition d'y être intégrés. Jusqu'ici, dans l'Orne, on honorait les vétérans. Ils ne sont plus là. On est donc dans une période de transition et il faut penser à la transmission. Le musée de Mont-Ormel est technique et militaire, ce qui permet de vraiment comprendre ce qu'il s'est passé. La commune de Mont-Ormel, qui est petite, veut faire savoir qu'elle existe et veut être intégrée dans les grandes commémorations, ce qui n'est pas le cas.

Le pilier local en termes de mémoire est le mémorial de Caen. Les petits musées voudraient travailler avec lui en symbiose pour la valorisation de la bataille de Normandie. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

- *Depuis 30 ans on n'entend jamais parler de Montormel et de son musée, car les commémorations passent directement du Débarquement sur les plages à la Libération de Paris. Être intégrés à un projet tel qu'Homage aux héros pourrait leur offrir une visibilité inédite.*

L'enracinement de 14-18 fut très international, et c'est la raison pour laquelle cela a très bien marché. Cet enracinement a commencé en Normandie pour la Seconde Guerre mondiale et il faut le faire perdurer. La population normande aura donc un rôle à jouer.

Un débat sur le fonctionnement du musée de Falaise sur la place des civils s'engage. Le musée a été inauguré par François Hollande. Le musée ne fonctionne pas encore assez bien. C'était un premier jet, il faut le moderniser et l'ouvrir, notamment aux autres civils dans d'autres conflits.

En 2014, François Hollande a souhaité commencer la journée du 6 juin par un hommage dédié aux civils. C'était la première fois. Le président de la République a souhaité que cet hommage aux civils s'inscrive dans la durée.

Jacques ZAMARA indique que dès l'origine, ce musée avait une vocation internationale. Quand on voit le contexte actuel, sa vocation se renforce : « les civils, partout, tout le temps, le souvenir, pour faire obstacle à une future barbarie. »

Audition de deux représentants de la mairie de Ranville (lieu où se trouve le musée Pégasus)

- Madame LEGROS, adjointe au maire de Ranville, chargée de la vie du village et donc des commémorations.
- Monsieur MASSET, conseiller municipal en charge du mémoriel et professeur d'histoire-géographie.

Intervention des auditionnés :

Ranville est la première commune libérée de France métropolitaine. C'est une commune assez ignorée du grand public, entre autres, à cause du film "le jour le plus long", qui les avait oubliés. Ils abritent le deuxième plus grand cimetière de Normandie ainsi que le musée qui accueille environ 100.000 visiteurs par an, mais qui ne vont pas ensuite dans le cimetière ou dans la ville.

La commune est inquiète de ce projet qui risque de menacer l'équilibre mémoriel et économique de la région.

Actuellement, quand les visiteurs viennent, ils sont au plus près des tombes et peuvent visiter le cimetière en prenant le temps. Ce n'est plus le cas au cimetière américain de Colleville, du fait de sa fréquentation. Ils craignent que ce soit la même chose à Ranville, du fait de l'augmentation du nombre de touristes. Leurs sites pourraient ne pas être en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs.

La présence de touristes en très grand nombre, à la pointe du Hoc par exemple, entraîne une dégradation du site et ce pourrait être le cas dans le cimetière de Ranville. Le projet est pensé comme une locomotive qui pourra drainer les visiteurs dans la région, mais cela ne risque-t-il pas de dégrader ces autres sites ?

D'un point de vue économique, la région repose sur un équilibre entre de nombreux petits musées. Les gens ne risquent-ils pas de se concentrer sur les gros musées au détriment du maillage des petits musées préexistants ? Financièrement, le projet Hommage aux Héros ne risque-t-il pas de déstabiliser les musées qui existent déjà ? Il est important que des films ou spectacles attirent l'attention sur des sujets mémoriels, mais la mise en lumière risque fortement de plonger d'autres sites dans l'ombre. Par exemple, la majorité du grand public retient aujourd'hui la présence américaine. Ce projet risque de concentrer encore un peu plus le regard du spectateur sur le secteur américain et l'histoire américaine, au détriment des autres nations et secteurs. À Ranville, on souhaite avant tout que le secteur anglais ne soit pas le grand oublié de l'histoire.

Ce projet est également contradictoire avec le projet de reconnaissance des plages par l'UNESCO : le but est d'élargir, alors qu'Hommage aux Héros concentre l'action sur une petite partie des plages. Les 600.000 visiteurs annoncés vont être très concentrés et une faible partie d'entre eux ruissellera vers les autres sites. La question est également celle de l'information : les visiteurs seront-ils informés que d'autres offres culturelles existent ?

La dernière question est d'ordre moral : peut-on faire des bénéfices sur les morts et les combattants ? Le projet paraît disproportionné même si le tourisme est important.

Le dernier point est la question des vétérans. Ceux-ci viennent pour voir leurs camarades morts, qui sont, selon eux, les vrais héros. Le projet d'hommage aux héros rend-il vraiment hommage ou transforme-t-il une tragédie en spectacle ?

Echanges :

- *Le cimetière allemand est très fréquenté mais il ne considère pas qu'il en tire des bénéfices. Sur un autre point : les musées ne tirent-ils pas également des bénéfices des visiteurs ? Le problème moral n'est-il donc pas déjà existant ? La désertion des musées quant à elle n'est pas certaine voire peu probable.*

M. MASSET : Les musées sont fragiles, en tous cas les petits, et un simple ralentissement de la fréquentation pourrait leur être fatal. Il faut que les musées fassent des bénéfices pour leur développement, mais la question est celle de la proportion et de la limite. 600.000 visiteurs c'est énorme.

- *À La Cambe, 400.000 personnes viennent chaque année au cimetière. Ils restent ensuite dans la région et viennent pour plusieurs jours.*

M. MASSET : Pour le cimetière américain, on est autour du million de visiteurs et cela pose un problème.

- *Le cimetière de Bazenville est de taille plus modeste et on ne connaît pas le nombre exact de visiteurs. Sur la question du ruissellement, il n'est pas certain que l'existence d'Hommage aux héros retire des visiteurs aux musées car de nombreux touristes font des circuits mais beaucoup également viennent en simples visiteurs.*
- *La présentation faite soulève trois questions :*
 - *Point économique : le dossier va impacter la région pendant les 50 prochaines années. Vous partez du principe que le nombre de visiteurs va croître mais on n'en est pas sûrs, les concurrences mémorielles vont se développer dans les prochaines*

années. Ce projet peut donc simplement maintenir l'arrivée en Normandie et non pas la développer.

- *Le charnel de la mémoire : la mémoire est charnelle : avec les vétérans (il n'y en a plus) et les lieux. Le musée ou le spectacle ne peut donc en aucun cas remplacer le lieu charnel qu'est le cimetière et c'est le plus dangereux. Tous les musées ou spectacles doivent renvoyer au lieu où se vit l'émotion, à côté de la connaissance : les cimetières.*
- *L'égalité historique : c'est un des problèmes du comité. Le lieu de Carentan n'est pas neutre mais la question se serait posée quel que soit le lieu. C'est au comité éthique de veiller à ce que malgré cela, l'équilibre des mémoires soit préservé.*

M. MASSET : Pourquoi tout concentrer sur un lieu alors que l'écosystème préexiste et pourrait diffuser plus largement ? La très grande majorité, selon lui, des touristes, vient dans le cadre de tours organisés, en bus...

L'aspect charnel s'est perdu à Colleville. On ne peut plus être au milieu des tombes. On fait le circuit, on regarde et on s'en va. On ne peut plus aller librement dans le cimetière américain, il faut prévenir (*Bernard LENICE conteste*). Il y a une crainte que l'afflux de personnes pousse d'autres cimetières à être gérés de la même façon et ne plus laisser déambuler et venir librement auprès des tombes.

- *Ce ne sera pas un problème dû à Hommage aux Héros.*

Le problème du cimetière américain est particulier et dû, entre autres, à la personnalité et aux choix de ceux qui le gèrent. Il y a un sentiment général de tous les acteurs de la mémoire dans la région : il faut maintenir le flux de visiteurs. Lorsque de grandes commémorations sont organisées, ce sont des commémorations-spectacles, scénographiées, et systématiquement, après ces grandes commémorations, les visiteurs reviennent plus nombreux. Pour autant, les vétérans disparaissent et donc ces commémorations sont destinées à disparaître. Il faut donc trouver un autre vecteur pour faire venir du monde : par exemple, le projet Hommage aux héros.

Le site de Carentan paraît au contraire bien situé parce qu'il faut être réaliste, une grande part des touristes qui viennent sont et seront américains. La raison est simple : ils n'ont qu'une grande histoire, et c'est celle-ci. Cela permet en plus d'effacer la période vietnamienne. Ce n'est pas nécessairement le cas de toutes les autres nations. Les Américains veulent vivre - revivre - cette période, à travers à la fois les vétérans et les lieux. C'est moins vrai, par exemple, pour les Britanniques qui ont une histoire plus longue et plus de lieux de mémoire. Dans les écoles et universités américaines, le Débarquement est fondamental alors que dans les universités britanniques, l'étude de cette période est moins centrale.

- *Le comité éthique ne peut pas interdire le projet mais seulement faire remonter les inquiétudes aux porteurs du projet.*

Il faut également s'interroger sur l'avenir du mémoriel en dehors même de ce projet et travailler ensemble pour faire le poids. La question plus difficile qui demeure est celle de ne pas être noyés sous le poids et les visiteurs.

Madame LEGROS : le projet ne tombe pas à pic. La Guerre en Ukraine rappelle que la guerre n'est pas un spectacle et que ce terme est choquant. Le mot serait à condamner. Ce n'est pas un jeu et pas un spectacle.

- *L'Ukraine change effectivement les choses, le projet est parti en 2020 et ce n'était pas la guerre mais celle qui a lieu actuellement doit nous alerter sur le terme de spectacle.*

La guerre en Ukraine rappelle également le rôle central des civils. Ces questions seront envoyées aux concepteurs du projet. La sémantique est importante. Le mot paix s'était imposé en finalité de nos musées et actions. C'est moins le cas aujourd'hui, il faut donc intégrer cette évolution dans nos réflexions.

M. MASSET : pour faire vivre une mémoire, il faut montrer des choses sous forme de spectacle mais celui-ci doit rester un outil et pas une fin en soi. Le côté spectacle ne doit pas prendre le dessus.

Audition de Monsieur Olivier Bataille

“Simple citoyen” qui habite à Strasbourg. Il est contre le projet. Il a contribué au débat public l’an dernier et souhaite renouveler son désaccord. Il considère que le projet est en rupture avec les actuelles politiques mémorielles.

Premier problème : la conception du projet. Il a le sentiment que le principe directeur qui sous-tend le projet est celui d’expérience immersive. La nécessité de recourir à cette notion lui pose un problème. Le cinéma s’est déjà emparé largement du sujet et propose une certaine immersion. Il ne faut pas que cette immersion aille trop loin.

Second problème : L’argument de la nécessité de perpétuer les souvenirs n’est pas bon. Monsieur BATAILLE est né en 1974 dans un pays libre et il sait qu’il le doit à ces soldats qui se sont battus sur les plages, il n’a pas besoin qu’on le lui rappelle. D’ailleurs, le souvenir des alliés est très ancré en Normandie, ne serait-ce que dans le paysage (drapeaux, musées, cimetières...). Le souvenir est suffisamment ancré sans qu’il soit besoin de le faire revivre.

Troisième problème : Pour lui, l’approche est trop ambitieuse, avec seulement une mise en avant des combats américains. Il est donc trop exclusif. Il ne faut pas oublier qu’il y avait deux camps : celui des alliés avec de très nombreuses nationalités et celui des Allemands, enrôlés de force.

Quatrième problème : On ne peut pas comprendre l’horreur des combats, et les montrer ne serait pas souhaitable non plus.

Dernier problème : on parle beaucoup aujourd’hui de monétisation, or on ne peut pas monétiser la guerre et il vaudrait mieux militer et soutenir l’inscription des sites à l’UNESCO.

Echanges :

- *Il faut que le comité d’éthique comprenne pourquoi des personnes s’opposent au projet. Sur la question de la rupture, elle ne vient pas du projet Hommage aux héros, mais elle est inévitable et sans aucun doute essentielle. Elle vient de toute façon, de la disparition des combattants. Il faut donc que l’on soit collectivement capable de renouveler les “objets de la mémoire” car nous sommes tous collectivement confrontés à cette rupture mémorielle.*
- *La question de l’expérience immersive est un problème de génération. Il faut se demander ce que veut la nouvelle génération et anticiper sa méthode d’apprentissage de l’histoire. Ce projet est prévu pour les 50 ans qui viennent et il faut anticiper, comme on l’a fait pour le mémorial de Caen, créé il y a 40 ans.*

Sur la question de l'enracinement international en Normandie, nous sommes d'accord. C'est la raison pour laquelle le comité éthique répète que les lieux de l'émotion ce sont les cimetières.

Sur la question économique, les musées sont des entreprises qui doivent être rentables, même si ce projet va plus loin dans le marché.

A priori, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des plages du Débarquement va devenir une réalité.

Olivier BATAILLE : Le fait que le projet soit d'une ampleur nouvelle et accompagné de technologies actuelles ne va-t-il pas être un frein à son développement ? Les technologies feront leur temps et il faudra sans cesse renouveler la technologie, ce qui n'est pas le cas des musées. Dans 15 ans, il faudra déjà penser au renouvellement et on risque de courir après la nouveauté. On risque d'entrer dans un cercle vicieux.

- *L'âge de Monsieur Bataille fait comprendre ses propos sur la "technique" qui pourrait faire perdurer notre manière de commémorer le Débarquement et tout ce qui concerne cette page d'histoire de Normandie. Il faut savoir évoluer et ces technologies n'éclipseront pas la présence dans les cimetières ou dans les musées. Il faut évoluer avec son temps et tout cela n'est pas incompatible. Ce projet tient la route.*

Depuis quelques années, de nombreux musées locaux sont entrés dans la pratique immersive, à l'instar de la D-Day experience et ce n'est pas une mauvaise chose, il faut simplement veiller à ce que ce soit fait correctement. Pour autant, le comité éthique ne croit pas à un "grand remplacement" de l'offre mémorielle déjà existante, mais un complément permettant de mobiliser les plus jeunes.

- *Est-ce ce que veut la jeune génération ? La question est vraiment de savoir jusqu'où il faut aller et jusqu'où on peut aller. Que va-t-on montrer ? Qu'allons-nous reconstituer ?*

Ce projet ne pourra pas être statique et le comité éthique est conscient que les moyens techniques employés seront rapidement dépassés. Cela suppose qu'il y ait une capacité de surveillance éthique de l'évolution de ces moyenstechniques.

Audition Baie Vivante et Solidaire (ABVS)

- Louise AUBERT (administratrice de l'association)
- Frédéric MARY (membre de l'association et habitant de Carentan)

Il s'agit d'une association d'habitants sur le territoire du Cotentin. Elle a été créée en mai 2022, en réaction au projet « Hommage aux Héros ». Ils ont considéré que la population n'était pas assez informée et impliquée. L'association n'a pas pour seul objet l'étude du projet Hommage aux Héros, mais également celle de tous les projets de grande ampleur conduits sur le territoire.

Ils ne sont pas opposés au projet mais sont pour un développement réfléchi du territoire. Ils souhaiteraient être écoutés pour proposer des alternatives et enrichir le projet en apportant le point de vue des habitants et locaux.

Ils se sont rendus à l'ensemble des réunions publiques au cours desquelles de nombreuses questions ont été posées, sans qu'une réponse satisfaisante ne soit nécessairement apportée.

Malgré la délocalisation et le relâchement du lien de l'association avec le projet, ils avaient prévu de rencontrer le comité éthique pour en discuter et avaient travaillé le dossier. Ils souhaitent donc partager leur point de vue, et plus globalement échanger sur l'avenir du tourisme de mémoire sur leur territoire.

L'association compte environ 50 adhérents. Ils ont par ailleurs été reçus personnellement par les porteurs du projet, le préfet de la Manche et la mairie. Ils insistent sur le fait qu'ils ne sont pas « antitout ».

Echanges :

- *Le Comité éthique ne traite pas de tous les aspects du projet et ne se focalise que sur la question mémorielle. La question environnementale n'entre pas dans son champ de compétence. Le point d'attention particulier du comité éthique est de veiller à ce que ce projet ne devienne pas un simple divertissement. Il accompagne aussi les porteurs de projet*

Frédéric MARY : Ce projet répond-il à un besoin qui avait été identifié sur le territoire qui compte déjà pourtant de nombreux lieux de mémoire ou s'agit-il de promoteurs privés qui ont pris l'initiative de créer ce projet ?

- *On ne peut pas répondre de façon formelle à cette question, mais il semble que la proposition soit une initiative privée, proposée au Président de région qui y a adhéré. Les entreprises privées ont toujours eu leur place dans le développement des territoires, même si toute initiative n'est pas nécessairement positive.*

Plus largement, c'est un questionnement du tourisme de mémoire. Oui, c'est une initiative privée, mais c'est la suite logique des politiques de mémoire. Jadis, le public était le seul meneur des politiques de mémoire. Aujourd'hui, le privé en devient acteur. C'est tout nouveau, notamment en Normandie, raison pour laquelle cela fait tant débat. Ce n'est pas le sujet du comité éthique mais c'est une question intéressante. Les privés vont-ils s'inscrire dans des politiques globales et territoriales de mémoire ?

Une entreprise privée a nécessairement fait une étude de marché et une projection sur 10, 20 ou 30 ans. Comment se structureront les acteurs de la mémoire à ce moment-là ? Ils ont pu identifier un besoin en procédant à cette projection. Nous nous devons d'avoir la même réflexion.

La question par ailleurs est la forme de tourisme de mémoire qui est souhaitable. Le tourisme de masse ne peut supplanter le tourisme pédagogique et mémoriel. Mais il faut réfléchir à la mémoire que nous voulons.

Il s'agit bien d'une offre privée mais qui répond à une question que se posent également les pouvoirs publics : quel tourisme mémoriel après les grandes commémorations qui dopent (notamment à l'international) le tourisme de mémoire tous les 5 ans ? Le 80^{ème} sera le « der des der » et les concepteurs du projet s'inscrivent dans une réflexion au sujet de « l'après vétérans », ce qui répond en soi à une attente des pouvoirs publics. Des projets novateurs privés peuvent être tout à fait utiles et pertinents voire porteurs d'émotion.

Frédéric MARY : L'association *Place de la République* est à l'origine des consultations avec les porteurs de projet qui ont entraîné la publication d'articles, mais il y a un an et demi de cela, il y avait très peu d'information.

- *Il est compliqué de communiquer ou d'impliquer la population sur des projets qui ne sont pas encore ficelés car cela devient vite ingérable.
Auriez-vous préféré que ce soit un organisme public qui se soit emparé de ce projet ?*

Frédéric MARY : Oui, il aurait fallu que ce soit une initiative publique qui répondait à un besoin identifié et qu'une entreprise privée aurait pu prendre en charge après un appel à projet. Il souligne la contradiction avec le SCOT qui valorisait et avait fait voter le tourisme diffus, à l'opposé du projet « Hommage aux Héros ».

Louise AUBERT : Ce n'est pas tant la question du public/privé qui se pose, mais celle de la mercantilisation de la mémoire et de la guerre. Le problème est que les porteurs de projet veulent faire de l'argent. Peut-être qu'ils souhaitent effectivement transmettre et faire connaître les faits mais ils veulent également « faire de l'argent ».

- *Le musée de Saint Côme est aussi privé et les propriétaires cherchent à gagner de l'argent.*

Louise AUBERT : Justement, c'est le même problème pour ce projet. Va-t-on vers une mémoire qui est systématiquement spectaculaire ?

- *Un projet public était-il préférable ? Peut-être, mais la liberté d'entreprendre existe en France, ils vont entreprendre et monter leur projet. L'enjeu est de les accompagner au*

*mieux et d'avoir un suivi pour prévenir les dérives. On ne peut empêcher mais on a le droit d'accompagner.
En tant que comité éthique, notre seul questionnement porte sur le contenu du projet et non sur sa nature juridique.*

Frédéric MARY : Lorsqu'ils avaient interrogé les porteurs du projet, ils ne leur avaient pas donné le contenu du dit projet. Le comité éthique a-t-il eu des retours sur le contenu ? Personne ne sait de quoi il en retourne sur le fond.

- *Lors de chaque réunion du comité éthique, les concepteurs du projet présentent effectivement des documents de travail sur lesquels ils ont avancé, qui présentent le contenu du « spectacle ». C'est aussi le rôle du comité éthique d'accompagner ce projet.*

Frédéric MARY : Nous sommes très étonnés du soutien des pouvoirs publics vis-à-vis de ce projet. Nous souhaitons aussi souligner notre inquiétude sur le projet éducatif. Sur d'autres projets comme celui du collègue Léon Gambetta, il y a, malgré l'intérêt que leur portent les plus jeunes, un manque de soutien. Il vaudrait mieux valoriser ce travail de recherche historique et d'appropriation de la mémoire, non seulement collective mais également personnelle et familiale. Est-ce le moment de proposer un spectacle sur ce thème alors que les habitants sont encore à l'étape du travail sur la mémoire collective ? N'y avait-il pas d'autres projets plus essentiels à soutenir ?

- *Insinuez-vous que tant qu'il y a des témoins, ce n'est pas le moment pour un spectacle ?*

Frédéric MARY : Effectivement les témoins, enfants à l'époque, sont encore dynamiques et il y a encore beaucoup de témoignages. Il faudrait les intégrer au projet. Le seront-ils ?

- *C'est le travail du comité éthique de s'en assurer. Effectivement la prise en compte des témoins est essentielle.*

Il faut par ailleurs prendre en compte une réalité économique. Ce projet rapportera de l'argent. Tant qu'il est en France il bénéficiera à l'économie française, mais il pourrait aussi bien échapper au territoire et bénéficier à l'économie anglaise, par exemple. Enfin, l'exemple des classes est excellent mais combien de professeurs en France dirigent et conduisent avec leurs élèves des projets mémoriels ? A peine 10%.

Frédéric MARY : Ce projet devrait rester un complément et ne surtout pas devenir la norme.

- *Le comité éthique les rejoint sur ce point. Le projet ne doit pas devenir le seul prisme d'étude du Débarquement. Les autres acteurs de mémoire sont d'ailleurs en train*

d'innover pour continuer à faire partie du paysage mémoriel (rénovation des musées, déplacement...). Ça ne deviendra pas la norme. Ce projet ne saurait étouffer les autres. Il ne peut y avoir un pôle de mémoire qui coulerait tous les autres ; il doit être intégré à une politique territoriale globale. Il faut se poser la question du pôle d'activité mémorielle.

*Il ne faut pas confondre **pédagogie** de mémoire et **tourisme** de mémoire. Une classe qui étudie les Justes parmi les Nations ne fait pas du tourisme car dans le mot « tourisme » il y a le mot « économie », ce qui n'est pas le cas dans l'éducation. Le tourisme crée des emplois et doit rapporter de l'argent. D'ailleurs, le tourisme de mémoire a créé de très nombreux emplois en Normandie qu'il convient par ailleurs de préserver. La région doit toutefois investir dans cet enjeu de tourisme de mémoire qui est amené à se globaliser et se développer à l'international.*

Louise AUBERT : Les promoteurs avaient évoqué le fait que le projet était un projet de tourisme de mémoire mais qu'il répondait également à un besoin éducatif de rapprochement des jeunes. Et d'ailleurs, les jeunes du territoire iront voir ce « spectacle ». On ne peut donc pas négliger la question de l'enseignement. Il faut arrêter de rendre nos jeunes consommateurs et ne pas encourager le spectacle et la consommation aux dépens de l'action (telle que celle des élèves qui ont travaillé sur les Justes).

Elle s'étonne que la question de l'économie revienne régulièrement et que même si elle n'entre pas dans les missions du comité éthique, on sent que c'est dans toutes les têtes.

Ils se souviennent qu'avait été évoquée la création d'un comité scientifique. Ils voudraient en savoir plus sur le contenu du projet puisque finalement le comité éthique est le seul à avoir connaissance du fond. Quels sont les détails que l'on peut donner sur le contenu du projet ? Y a-t-il effectivement un comité scientifique ? Est-ce que des experts de l'enseignement ont été consultés ?

- *À notre connaissance, aucun comité scientifique n'a été créé. Cependant, les porteurs de projet consultent des historiens. Il faut faire attention à ne pas confondre histoire et mémoire. La mémoire parle plus au cœur qu'à la raison.*

On a le sentiment que vous voulez border le projet de tous les côtés. Toutefois, cela est quasiment impossible, a fortiori dans un projet artistique qui comporte toujours un risque, qu'il faut peut-être assumer. Les porteurs ne font pas rédiger leur projet par des historiens car cela pourrait nuire à l'œuvre. En revanche, ils le font valider pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'erreur.

Ne pensez-vous pas qu'une lutte de territoire pourrait naître des contestations vis-à-vis de ce projet ?

Un Canadien qui avait fait le Débarquement est venu proposer, des années plus tard, un projet privé mémoriel qui a été refusé par une ville. C'est la commune voisine qui a hérité du projet qui est aujourd'hui un immense succès. Les élus qui avaient refusé le projet ont été haïs et la population regrette encore aujourd'hui d'avoir laissé passer cette opportunité.

Frédéric MARY : la région va faire signer une charte éthique pour les évènements du 80^{ème}. Pourtant, de nombreux évènements ne la respectent pas. Cela devrait être plus ferme.

- *Ce type de charte a déjà existé et ne devient souvent effective qu'après quelques années. Pour le 80^{ème}, effectivement, il va falloir encadrer les initiatives privées et le Président du Comité du Débarquement entend interpeller les autorités pour leur demander de faire signer cette charte aux personnes privées qui souhaitent être recensés dans les initiatives « tourisme de mémoire 80^{ème} ».*

Ce type de charte a souvent existé et, grâce à une implication des pouvoirs publics et au moyen d'outils répressifs, ces mesures sont respectées. La mobilisation des services répressifs permet la mise en œuvre d'actions efficaces. La charte est éthique donc non contraignante mais rappelle tout de même les dispositions du code pénal et de règlements divers. On souhaite empêcher les gens de « jouer aux petits soldats ».

La question de l'avenir de la mémoire se pose après le temps des pierres et le temps des témoins qui touche à sa fin. Quand on aborde ce problème, on est déjà dans la prospective post-ultime anniversaire. Il ne faut pas évacuer les reconstitueurs mais les encadrer, comme toute politique. C'est précisément la question qui se pose pour Hommage aux Héros.

Quelles que soient les techniques de muséographie, on ne pourra jamais faire comprendre et ressentir ce que ressentait une population vaincue, occupée, humiliée et soumise à des contraintes quotidiennes, et donc de comprendre comment des Hommes et des Femmes peuvent engager leur vie pour retrouver la liberté alors qu'ils ont vécu ce temps d'oppression permanente.

Audition de Madame Maxi KRAUSE et Madame CHEVRY

Madame KRAUSE remercie le comité éthique d'avoir accepté de l'entendre et se réjouit qu'il soit possible, devant lui, de parler jusqu'au bout, contrairement aux consultations au cours desquelles la parole était systématiquement coupée. Elle prévient que les remarques qui seront faites pendant son exposé ne seront pas des attaques personnelles mais des critiques portant plus généralement sur la composition du Comité.

Madame KRAUSE accompagne son exposé d'une présentation PowerPoint

Elle commence par revenir sur la naissance du projet, son sujet et sa raison d'être. Elle appuie ses déclarations sur des éléments trouvés dans la presse. En 2020, Monsieur MORIN déclare vouloir redynamiser la région et trouver un point d'accroche pour les touristes. Elle en déduit que le but est purement commercial. Monsieur MORIN voulait également que ce soit un évènement qui attire des gens du monde entier. Madame KRAUSE avait réagi en présentant ses doutes et réserves (notamment écologique) sur ces déclarations.

Au mois de juin 2020, des articles évoquaient la création d'un parc à 250 millions d'euros, ce qui scandalise Madame KRAUSE. Elle refuse l'idée de la création d'une attraction touristique sur la souffrance vécue dans la région.

Au mois de juillet, les promoteurs mettent en avant une raison autre que commerciale pour la création de leur projet et déclarent qu'il s'agit de rendre hommage aux héros, d'où le nouveau nom du projet. Monsieur MORIN continue quant à lui d'évoquer le contexte touristique, tout en insistant sur le fait que le spectacle n'évoquera pas la guerre. Pour Madame KRAUSE, cela est juste une recherche de spectaculaire, alors que la mémoire devrait se faire dans le recueillement.

Le 23 mars 2023, un article évoque le fait que les représentants de la région étaient aux Etats-Unis afin de « faire la promotion » du 80^{ème}. C'est inacceptable pour Madame KRAUSE.

Celle-ci reproche à Monsieur MORIN d'avoir agi dans la discrétion et le secret, notamment sur la question du lieu sur lequel sera construit le projet. Il s'agit pourtant d'une question d'intérêt général qui devrait être discutée avec la population.

Du côté de Carentan, il en est de même. Le Maire a déposé la candidature de sa ville avant accord de son conseil municipal.

Elle déplore également que les financements du projet soient opaques : on ne sait pas qui finance. Seuls des « investissements privés » sont évoqués. De même, il était annoncé que le projet ne coûterait rien à la communauté, alors que la mairie s'engageait à apporter l'eau, l'électricité, la fibre, mais aussi et surtout, les terrains (pour 1.931.414 €). Il y a donc *de facto* investissements publics.

S'agissant de la transparence vis-à-vis des vétérans et de leurs proches vivants, il y a également eu pour Madame KRAUSE de lourds manquements. Elle interprète les diverses déclarations dans la presse comme suit : « *attendons que les vétérans soient morts et ensuite on sera tranquilles pour lancer le projet* ». Toutefois, les vétérans et leurs descendants réagissent et rédigent une lettre ouverte pour s'opposer au projet. Ces oppositions ne sont pas prises en compte et ces survivants ne sont jamais évoqués, même lorsque l'on parle des différentes

formes d'opposition.

Elle regrette par ailleurs que dans les rares déclarations concernant les vétérans, l'Allemagne soit laissée pour compte et que seuls les vétérans des pays alliés soient intégrés au projet et consultés. Pour elle, un spectacle reconstituant la guerre pérennise le concept d'ennemi. Pour appuyer son propos, elle raconte son histoire et notamment sa jeunesse en tant que jeune allemande qui a fait des études en France et qui attache une grande importance à la réconciliation.

S'il était annoncé que la caution des vétérans serait recherchée, il n'y en a pour autant aucune trace dans le projet et les échanges.

Elle insiste par ailleurs sur l'importance de « *laisser dormir [les morts] en paix* ».

Pour Madame KRAUSE également, il n'y a aucun recul du tourisme de mémoire en Normandie, puisque les sites historiques procurent toujours autant d'émotions. La disparition des vétérans n'entraînera de ce fait aucune disparition du tourisme de mémoire.

La première personne à avoir parlé de *D-Day Land* a été Monsieur LEFRANC et la presse évoquait un parc d'attraction. Le terme de « *spectacle* » la choque également. Bien que les promoteurs s'en soient défendus, ils utilisent pourtant ce terme régulièrement.

Madame KRAUSE se scandalise également que les promoteurs affirment donner des clés de compréhension en contextualisant les divers génocides, alors que la question est beaucoup plus compliquée.

Pour elle, un spectacle immersif est une insulte aux morts et aux vivants qui les ont connus, une mercantilisation de la mort et du souvenir, une banalisation de la souffrance, une pérennisation du concept d'ennemi et une glorification du fait militaire. Elle considère que ce projet est une combinaison malsaine de mémoire et de marchandise.

Pour elle, le nouveau site ne peut être défendable non plus, pour des raisons écologiques (objectif zéro artificialisation) et économique (la friche pourrait servir à une entreprise française).

Pour elle, le spectacle est un projet de « *restauration intellectuelle rapide* ». Il ne faut pas sensationnaliser la mémoire alors qu'il y a d'autres problèmes beaucoup plus urgents (guerre en Ukraine, pollution des océans, réfugiés...).

Madame KRAUSE critique également la composition du comité éthique et notamment son indépendance (Monsieur LEFRANC ayant déjà soutenu le projet au préalable). Pour elle, les membres du comité n'étant pas des spécialistes, ils ne sont pas aptes à juger le fond. A son sens, un comité qui refuse de se poser la question et d'évaluer le contexte national, européen et mondial (dans tous ses aspects) ne peut se targuer d'être éthique. Pour elle, l'éthique n'a pas été définie et le comité éthique n'est qu'un écran de fumée. Elle appelle les membres du comité éthique à faire preuve d'indépendance, à ne pas se limiter au « comment » du projet, à contextualiser (hors Normandie) et à arrêter le projet.

Echanges :

- *Les membres du comité ont respecté la demande de Madame KRAUSE de ne pas être interrompue dans sa présentation. Vient maintenant le temps de l'échange.*

Le nombre de griefs présentés par Madame KRAUSE est impressionnant. Son opposition est très forte. Mais pourquoi partir du principe que les membres du comité éthique n'ont pas d'indépendance intellectuelle ? Monsieur Lefranc n'a jamais parlé de Dday Land et d'autre part, il ne siège pas au comité éthique, sa santé ne le lui ayant pas permis.

Maxi KRAUSE : Le principal problème du comité éthique à son sens est qu'il se focalise sur le comment alors qu'elle n'accepte pas le concept en soit.

- *Le comité rappelle le droit d'entreprendre et de créer son entreprise. Nul ne peut interdire à quelqu'un de monter un projet. A partir de là, soit on laisse faire, soit on regarde le projet et on essaye de le cadrer pour en éviter les dérives. Le projet apparaît complémentaire de ce qu'il y a dans les cimetières, les musées ou les écoles et peut créer un complément cohérent à condition d'encadrer cette offre. Selon vous, respecter les morts serait ne rien faire ?*

Maxi KRAUSE : Elle refuse de répondre à la question. Elle considère que les pouvoirs publics sont en mesure de faire obstacle à un projet privé. Elle affirme que nombreux sont ceux qui constatent que certaines manifestations autour du 6 juin sont de trop.

- *André LEDRAN (véhément) : Pour lui, le 6 juin n'est pas une bulle. Pour lui, la Normandie ne manque pas de terre. A son sens, le Débarquement a été une catastrophe mais également une fête et il est légitime que la Normandie souhaite faire voir au monde entier ce qu'elle a souffert et donné.*

La présentation de Madame KRAUSE est très à charge. Elle est faite d'extraits de citations sans contexte. Elle affirme par ailleurs avoir parlé avec Léon GAUTIER qui en réalité n'était pas en totale opposition au projet mais plutôt en opposition avec la présentation qui lui en avait été faite.

Le comité rappelle sa volonté de neutralité. Il ne souhaite ni pousser ni arrêter le projet mais l'accompagner, le cas échéant, quant à la présentation mémorielle des événements.

Personne ne souhaite remplacer les vétérans par ce projet. Il faudrait aborder les choses avec plus de sérénité. Les propos de Madame KRAUSE sont empreints de sensationnel.

Le comité conteste la vision globale du projet et du monde. Pour lui la guerre en Ukraine et l'environnement n'ont rien à voir avec la question. Bien sûr, tout projet peut être intégré dans une vision globale du monde mais celle-ci, en l'espèce, est bien trop large. Cette vision peut être critiquable car le projet du jour se place dans une politique mémorielle locale et non dans une perspective mondiale.

Il n'est pas viable d'affirmer qu'il faut continuer sur les mêmes politiques mémorielles. Le monde évolue et la mémoire doit évoluer aussi. Ce faisant, Madame KRAUSE omet de se poser la question de ce que le projet peut apporter à la région et à sa politique mémorielle.

Il ne faut pas non plus surdimensionner les « fils de » qui n'ont aucun poids ou compétence pour évoquer l'avenir du tourisme en Normandie. En tous cas, pas plus que les autres citoyens. Que l'on donne la parole aux témoins et qu'ils portent le message c'était normal, mais on ne peut en aucun cas confier la mission aux fils, petits-fils voire arrière-petits-fils de, de perpétuer ce discours.

Il y a une limite évidente dans la compréhension de ce projet. Lorsque Madame KRAUSE parle de l'opacité du projet, elle considère qu'il est fini et stable. Or, ce projet est en évolution. Il n'est pas figé. Il est normal que tous les textes ne soient pas publiés, ils sont en rédaction et finalisation.

Madame KRAUSE : Il faudrait avoir une pensée mondiale et c'est elle qui est dans le vrai. Selon elle, les terres se rétrécissent et on ne peut plus faire comme si chaque territoire était isolé. Il faut réfléchir à ce qui est indispensable et ce qui ne l'est pas. Elle regrette que le comité éthique attende la dernière minute pour donner son avis car ce sera trop tard.

- *La mise en cause du comité éthique interroge. Madame KRAUSE fait à ses membres un procès d'intention. Ceux-ci rappellent que Monsieur LEFRANC a fait son devoir, puisqu'il pensait que face à un projet d'une telle importance, il était nécessaire que certaines personnes extérieures puissent le regarder de plus près. Il était d'autant plus logique de monter un comité éthique que les concepteurs du projet le demandaient, quand bien même ils n'y étaient pas obligés. Ils rappellent à nouveau que le manque de communication est légitime puisque le processus de création est un travail solitaire.*

Madame KRAUSE : Pour elle, le principe du spectacle est choquant et elle refuse de se poser la question de sa mise en œuvre puisqu'elle en rejette le principe.

- *Le comité constate qu'elle rejette le tourisme de masse, mais qu'en est-il de la question mémorielle ?
Sur la question environnementale, le comité éthique ne s'estime pas compétent pour statuer. D'autres organismes bien plus compétents se sont exprimés sur le sujet. Leur avis est plus pertinent et scientifique. Ce n'est pas au comité éthique de juger de l'état du monde.*

Audition de Madame Geneviève DUTILLEUX

Madame DUTILLEUX est la fille d'un homme ayant été déporté à Buchenwald et libéré en 1945. C'est la raison pour laquelle elle a une attache si forte à la mémoire du Débarquement : sans cet événement, son père serait sans doute décédé. Jusqu'à sa retraite, ce dernier a été muet sur ce qui s'est passé, mais elle sait l'importance du Débarquement dans sa vie.

Madame DUTILLEUX a été formée à l'IUFM. Elle s'est déclarée opposée au projet « Hommage aux Héros » dès le départ, notamment sur la question du site.

Elle fait partie de la Fondation pour la Mémoire de la déportation. Plusieurs associations proposent des projets mémoriels sur le sujet, mais elle pense que la présentation du Débarquement ne peut et ne saurait se faire en 45 minutes.

Elle s'oppose par ailleurs à la position de Charles Norman SHAY, qui donne l'impression que tous les vétérans du Débarquement sont pour le projet alors qu'à son sens la majorité reste contre, à l'instar d'Hubert FAURE.

L'idée de marchandisation de la mémoire est très choquante. Apprendre la mémoire ne peut pas passer seulement par du sensationnel. Le projet joue sur l'émotion alors qu'il devrait surtout agir sur la raison.

Echanges :

Madame DUTILLEUX : la pression des investisseurs va impliquer qu'un jour où l'autre il faudra renouveler le spectacle. Elle se demande quel contrôle le comité éthique aura sur ces futurs changements qui seront imposés par les investisseurs à long terme.

- *Effectivement, le contrôle à long terme est une préoccupation. Mais, ne faut-il pas tout de même prendre le risque. C'est toujours compliqué d'anticiper l'impact des « produits » de la mémoire. Il y en aura pour autant toujours et pouvons-nous vraiment refuser ces produits lucratifs ?*

Madame DUTILLEUX : La question du scénario à long terme est vraiment préoccupante.

- *Effectivement, le comité éthique a demandé que les concepteurs du projet s'engagent à ce que le comité éthique soit partie prenante de l'évolution du scénario et du projet. Pour l'instant rien de concret mais la demande a été formulée clairement. Avez-vous le sentiment d'avoir pu vous exprimer pleinement et faire valoir tous vos arguments ?*

Madame DUTILLEUX : Oui, j'ai donné tous mes arguments dans leur dimension éthique et pédagogique et ai pu poser toutes mes questions.

- *Les scènes de reconstitution peuvent gêner. La guerre c'est avant tout la souffrance des hommes, et notamment celle des civils.*

Tous les vétérans ne sont pas en réalité contre le projet, certains n'ont pas donné leur avis et d'autres se sont prononcés pour.

Du côté des historiens, effectivement, nombre d'entre eux se sont prononcés contre alors qu'ils n'avaient pas connaissance du scénario. Mais il est dommage que le comité scientifique qui était prévu n'aie pas pu se constituer.

- *André LEDRAN affirme ne pas comprendre l'opposition vis-à-vis de ce projet. Selon lui, le comité éthique a pour mission principale de garantir qu'il y ait un traitement équivalent des parties impliquées (français, allemands, britanniques, américains, et **surtout** les civils). Personne ne doit être oublié. La question du lieu ou de l'occupation des territoires est une question largement secondaire.*

Audition de Monsieur Laurent BEAUVAIS – Ancien Président de la Région Basse Normandie

Monsieur BEAUVAIS précise qu'il va intervenir sur le projet dans sa version initiale, lorsqu'il était prévu qu'il soit à Carentan bien qu'il semble destiné à changer de lieu. On en sait trop peu encore sur le projet « Colombelles » pour s'exprimer à ce propos.

Sur ce projet, Monsieur BEAUVAIS avait exprimé une position plutôt négative en avançant divers arguments :

- La première problématique était environnementale. La superficie était très importante pour la région et le seul aspect foncier le gênait.
- Le contenu de ce projet ne lui inspirait pas une grande confiance, même s'il comprenait qu'il faille s'adapter et traiter la question mémorielle différemment de ce qui est fait actuellement auprès des nouveaux publics. Il s'agissait d'un élément très fort dans sa réflexion et ses réserves. Il reconnaît à ce sujet l'importance de l'existence du comité éthique.
- L'aspect économique participait également de sa réserve. Il regrettait que le projet soit exclusivement privé et que les tarifs annoncés soient si élevés. Par ailleurs, annoncer 500.000 visiteurs en affirmant qu'il n'y aurait aucun dommage pour les alentours ne lui paraissait pas très réaliste. Il trouve que ce projet, dans sa dimension économique, n'est pas très crédible et risque d'engendrer de lourdes perturbations. Il ne croit pas en la répartition des publics. Pour lui, les publics visés ne feront pas l'effort d'aller dans les musées alentours.
- Il fait état également d'une réserve sur la gouvernance. Dans la gouvernance des autres musées, les collectivités publiques sont investies et impliquées. Or, dans le projet Hommage aux Héros, ce n'est pas le cas. Il n'y a pas de financement public et donc pas de garantie publique. L'implication des pouvoirs publics est un outil de contrôle et une certaine garantie. Cette implication était pour lui nécessaire, non seulement dans la naissance du projet mais surtout dans sa gestion sur le long terme.

Ces quatre dimensions constituaient les fondements de fortes réserves de sa part. Aujourd'hui, les choses semblent évoluer, non seulement en termes de localisation, mais également sur le fond.

Ces changements vont peut-être faire tomber ses réserves. La question environnementale, déjà, semble résolue. Valoriser des friches va dans le sens de l'histoire. La dimension économique, notamment du fait de la proximité du mémorial, reste, elle, une forte réserve. La question de la gouvernance reste entière mais il semblerait que les maires de l'agglomération de Caen soient assez favorables à une gouvernance partagée. Il fait également état de rumeurs quant au changement de nom.

Echanges :

- *Nous confirmons que la question du nom avait été soulevée au cours de la dernière rencontre avec les porteurs de projet.*
- *Alain LEDRAN : Il indique ne pas être impartial car il vient de Carentan. Il trouve toutefois cela dommage de vouloir déplacer le projet à Colombelles, qui n'a pas de lien aussi fort que Carentan avec le Débarquement et la bataille de Normandie. Il rappelle le rôle central de cette ville dans cette page d'histoire. Il souligne que le maire de Carentan et ses équipes municipales sont très impliqués dans les questions mémorielles. Lui-même est régulièrement invité dans les écoles pour témoigner. La mairie de Carentan travaille par ailleurs en étroite collaboration avec des écoles américaines. Pour quelques hectares de marais, on aurait pu éviter ces préoccupations environnementales. Il rappelle qu'il est favorable à ce projet, mais à Carentan.*

Laurent BEAUVAIS : il rappelle que le projet est définitivement abandonné à Carentan. On verra si les maires et le Président de l'agglomération de Caen acceptent le projet, ce ne sera pas tant Colombelles qui sera visé que Caen.

- *Ce projet ne serait-il pas complémentaire du Mémorial ? Évidemment, il faut respecter l'histoire mais il faut peut-être la présenter de façon différente et faire évoluer le projet dans le temps.*

Les préoccupations présentées par Monsieur BEAUVAIS sont également celles du comité éthique. La délocalisation est peut-être regrettable mais actée. Le comité éthique se concentre en partie sur la question du support. Certaines personnes intéressées par la mémoire iront d'eux-mêmes dans les cimetières mais la masse devrait peut-être être guidée par quelque chose de nouveau. Il faut se demander si on ne risque pas simplement de basculer dans le spectaculaire et l'émotionnel. Il faut se concentrer sur la pédagogie et la vérité historique.

Le point d'alerte sur la question de la gouvernance est important. Il est assez fondamental que les pouvoirs publics soient impliqués pour être garants de l'intérêt général sur le long terme. Il faut le faire remonter à Monsieur MORIN car c'est un des points les plus importants et qui pose le plus de questions.

Sur l'aspect financier, c'est effectivement une inquiétude majeure car des actionnaires risquent de vouloir transformer le projet en parc d'attraction s'il ne donne pas les résultats attendus. Effectivement, une implication des pouvoirs publics pourrait prévenir cela.

Laurent BEAUVAIS : Les porteurs de projet vont se confronter à des problèmes d'accessibilité, par exemple, pour le nouveau site. Ces questions-là seront sûrement gérées par l'agglomération qui devra donc s'engager à cette occasion. Cela pourrait amener une formule de type conseil de surveillance ou comité de suivi qui permettrait un dialogue, voire une gouvernance partagée. La

simple rentabilité financière serait donc contrebalancée par la recherche d'intérêt général.

- *Le comité éthique n'a pas vocation à être pérennisé. Pour l'instant, le Comité Ethique fait de l'accompagnement sur le court terme qui se révèle efficace, au regard de la prise en compte des remarques formulées par le comité dans la construction du projet, notamment sur la question de l'équilibre des mémoires. Sur la question économique, se pose la question de savoir si les pouvoirs publics auraient accepté de financer. C'est un projet novateur. A l'heure où les témoins nous quittent, ce type de projets est amené à fleurir partout, et pas nécessairement en Normandie. Les enjeux économiques du tourisme mémoriels pourraient alors échapper à la région.*

Laurent BEAUVAIS : Si les collectivités participent, il pourrait y avoir des tarifs préférentiels à destination de certains publics imposés par les collectivités.

Sur la relocalisation du tourisme mémoriel, les plages resteront quoiqu'il en soit en Normandie et leur classement probable à l'UNESCO devrait maintenir un niveau de tourisme élevé. Ce classement des plages, il le pense, condamnerait tous projets annexes.

- *Alain LEDRAN partage l'histoire du Mémorial de Caen. Il faisait, à l'époque, partie du Comité chargé de préparer et d'étudier ce projet. A l'origine, il devait s'agir d'un musée sur la bataille de Normandie. Jean-Marie GIRAULT a fait évoluer le projet, si bien qu'aujourd'hui, la bataille de Normandie n'est plus au centre du musée. Il est devenu un Mémorial pour la Paix. C'est ce qui fait d'ailleurs son rayonnement.*

Laurent BEAUVAIS se souvient que l'UNESCO était à l'époque très réservée sur l'idée de célébrer la guerre. Il a été expliqué aux pouvoirs publics qu'il fallait ériger le projet autour de la paix. L'évolution du Mémorial est donc symptomatique d'une tendance. Peut-être qu'Hommage aux Héros met trop en avant l'aspect guerrier de la bataille de Normandie, et n'insiste pas assez sur la paix.

Pour lui, il faut que les porteurs de projet fassent attention à leur communication, notamment vis-à-vis de la presse qui a parfois tendance à extrapoler. C'est la presse qui avait d'abord comparé le projet au Puy du Fou ou à Disneyland. La création d'un comité éthique, par exemple, était un bon élément de communication. Il faut que ce changement de lieu soit l'occasion de refonder le projet et par là même de dédramatiser le débat.

Bayeux aurait pu être un lieu intéressant. Il ne semble pas pour autant que cette option ait été étudiée sérieusement.

- *Selon André LEDRAN, pour le public américain, Carentan a une signification plus importante que Caen ou Colombelles. Ce projet ne pourra fonctionner que s'il y a des touristes et la localisation risquerait de tarir le flux touristique. Il prône le retour au projet initial.*

Laurent BEAUVAIS souhaite que la rencontre du jour du Comité Ethique avec les concepteurs du projet soit fructueuse, de même que la réunion des concepteurs du projet avec les élus de l'agglomération de Caen le 12 septembre.

Audition de Jean-François DUPAQUIER – Journaliste et écrivain

Monsieur DUPAQUIER est écrivain et journaliste, spécialisé dans les violences de masse en Afrique centrale. Il s'intéresse donc aux questions génocidaires qui sont très compliquées à appréhender. Il rappelle que le Débarquement en Normandie est très documenté. La question posée est de savoir si le « mégaprojet » de site immersif sur le Débarquement et la bataille de Normandie va véritablement contribuer à l'information du public. Il ne faudrait pas qu'il constitue une désinformation.

Monsieur DUPAQUIER requiert une minute de silence en hommage à Léon GAUTIER et Gilles PERRAULT.

Il rend également hommage à son père académicien. Le 11 novembre 1940, il a été un des 2.400 premiers résistants au nazisme qui ont manifesté devant la tombe du soldat inconnu. Il avait également perturbé le premier cours antisémite donné par un collaborationniste.

Monsieur MORIN a lancé il y a trois ans le « D-day land ». Pour lui c'est une dénomination qui démontre le caractère mercantile du projet. Il a noté les évolutions du projet qui devient un spectacle vivant « très grand public ». Il rappelle le coût important du spectacle pour les visiteurs et le compare avec les tarifs des musées locaux. Pour lui, ce tarif trop important n'a pourtant pas été remis en question et il est de nature à empêcher la mobilisation massive du public.

Avoir rebaptisé le projet « Épopée » ou « Hommage aux Héros » questionne : pour lui c'est une volonté tardive de masquer l'aspect mercantile du projet. Il rappelle l'opposition des anciens combattants et déplore le manque de prise en compte des opinions internationales. Il pense que les familles des soldats qui ont débarqué sont extrêmement choquées et il pense que leur avis devrait être pris en compte. Il affirme qu'une descendante d'un de ces combattants trouve ce projet « monstrueux » et l'a écrit à Hervé MORIN.

Dès le début du projet, des associations d'anciens combattants américains, avaient également exprimé leur opposition.

Il évoque également la tribune d'Annette BECKER et d'autres professeurs : « *même nimbé des attributs de l'épopée, l'histoire du Débarquement ne doit pas occulter le drame humain qu'il a représenté* ». Il demande que cette tribune soit annexée à son intervention.

Il se questionne sur l'hommage qui sera rendu par ce spectacle aux victimes civiles. Pour lui, la guerre ne produit pas de héros, mais avant tout des morts et des destructions massives. Il donne des chiffres des morts pendant la bataille de Normandie. Pour lui, ces considérations sont absentes du spectacle.

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale est toujours douloureuse dans la région et attire des foules de touristes respectueux et empathiques. Pour la première fois dans la bataille de Normandie, le nombre de victimes civiles a dépassé celui des victimes militaires. Cela ne doit pas être supplanté par des considérations mercantiles.

S'agissant du concept de « héros », il est contre. Il cite Samuel FULLER qui résumait la guerre à une question : tuer ou être tué. Le concept de héros est instrument de mobilisation des combattants, voire de propagande. Il ne faut pas considérer que tous les alliés étaient des héros et les Allemands des lâches. Il ne faut pas faire de la guerre un mythe, une légende.

Jean Norton CRU, soldat mobilisé en 1914, s'est attaché à dénuer la vie dans les tranchées de sa légende. Ce fut le travail de sa vie et il a publié un livre construit sur des témoignages. Réactiver le mythe du héros guerrier serait une preuve d'inculture et une imposture.

Il ne faut pas diviser le champ de bataille entre « héros et salauds » (ici les Alliés et les Allemands). Ce champ de bataille est un chaos.

Le spectacle veut-il rendre compte de ce « brouillard de la guerre » ? Il pense que non. Pour lui, il s'agit d'un spectacle manichéen qui transforme la guerre en spectacle.

C'est inadmissible, a fortiori sur la « terre sacrée » de Normandie. La question qu'il faut se poser c'est « pourquoi les Alliés ont-ils battu l'Axe » ? *Il livre ici une analyse basée sur des données militaires comparatives, relatives notamment à l'équipement des différentes parties.* L'héroïsme de certains soldats ne vaut rien face à celui d'autres soldats mieux équipés.

Monsieur Hervé MORIN avait présenté ce projet en affichant sa volonté de « retenir » les visiteurs en se reposant sur des acteurs privés. Monsieur DUPAQUIER considère toutefois que cela met en péril les musées locaux qu'il trouve déjà suffisamment immersifs. Pour retenir le public en Normandie, il pense qu'il faut que les normands « restent eux-mêmes ». Il y a déjà des millions de visiteurs sur les plages de Normandie.

Finalement quels sont les enjeux : la Seconde Guerre mondiale doit poser la question du vivre ensemble, du racisme, de l'exploitation de main d'œuvre réduite en esclavage... La vérité historique existe et peut être opposée aux gens malhonnêtes qui veulent l'exploiter, la nier ou la manipulent.

Il pense que le comité éthique doit exprimer sa réprobation du projet, quel que soit son nom, qui cache ses intentions mercantiles et l'inculture de ses promoteurs.

Echanges :

- *Qu'est-ce qui vous fait penser que les promoteurs vont présenter un projet manichéen ?*

J'ai lu tout ce qui s'est écrit sur le projet. Le projet ne prend pas en compte les enjeux de la Seconde Guerre mondiale : c'est de la crétinisation du public.

- *N'est-ce pas un procès d'intention ?*

De toutes façons le projet n'est pas réalisé et ne se réalisera pas. Ils n'évoquent pas les

dimensions idéologiques qui sont pourtant fondamentales. Il n'a vu nulle part que le projet allait parler de ce que les normands ont subi. Cela ne fait pas passer le message de la barbarie et c'est un gros problème.

- *Vous pensez que dans les musées, tout ce que vous nous dites est relaté ? Reprocher à un projet de ne pas être exhaustif ne nous paraît pas pertinent. On ne peut pas, en 45 minutes, parler de tout. Il existera toujours des livres pour compléter.*

Ce qui lui paraît le plus critiquable dans les intentions présentées, c'est l'idée d'hommage aux héros qui lui paraît perverse et dangereuse. Il ne faut pas faire croire au public que la guerre est gagnée par des héros.

- *Le comité éthique a fait effectivement état de ce problème aux concepteurs du projet et ces derniers l'ont pris en compte. Ils n'excluent absolument pas également de changer le titre.*

Devant de tels enjeux, il faut faire attention aux mots. Peut-être est-ce un mauvais titre ou peut-être est-ce un mauvais projet ?

- *Nous allons dans le même sens : la guerre, ce ne sont pas que des « héros » et il faut effectivement renommer le projet. Vous ne pouvez toutefois pas le qualifier de projet manichéen si vous ne savez pas quel en est le contenu. Le recours à un comité éthique démontre la bonne volonté des concepteurs. Le projet est effectivement court mais il a vocation à être le plus exhaustif possible et attentif à l'équilibre des mémoires.*

Sur la question de la sacralisation, il faut trouver un équilibre entre ce que les vétérans ont vécu et ce que l'on peut transmettre aux générations futures. Le message de la barbarie n'est effectivement pas évident à faire passer. Le spectacle est un nouveau support, différent. C'est peut-être un nouveau moyen de transmettre puisque les supports ont évolué. Certes il y a l'école mais l'éducation populaire est fondamentale également et le spectacle a toujours été un biais d'éducation et de transmission. Peut-être que ce nouveau support permettra de faire passer des messages et de capter un public qui ne se serait pas intéressé à la question sans cela.

Il y a effectivement, sans doute, de nouveaux besoins et de nouveaux supports à explorer en Normandie. Il n'est pas question de refuser systématiquement la création de nouveaux musées en Normandie.

Ce « méga projet » risque de faire couler les petites structures qui présentent une muséographie intéressante et retiennent le public.

- *Selon vous, l'offre actuelle est suffisamment pourvue ?*

Pas forcément. Sur les blockhaus allemands, il y a quelque chose à creuser et le mur de l'Atlantique devrait être développé. Il y aurait peut-être un *continuum* à réaliser.

- *C'est l'amplitude du projet et l'aspect mercantile qui vous dérange.*

Oui.

- *L'enjeu est aussi la transmission. Tous les membres du comité éthique sont investis dans cette question. Il faut pourtant se demander ce qu'il en est de l'avenir. Les jeunes ne se retrouvent déjà plus beaucoup dans les musées et il est difficile de les y amener. S'agissant de l'empathie, qu'aurait été la prise de conscience de la gravité de la Shoah sans la liste de Schindler ? Qu'aurait été la connaissance de la Seconde Guerre mondiale sans « Le Jour le plus long » ? Il faut savoir vivre avec son temps et se tourner vers des nouveaux vecteurs de communication.*

Les films sont effectivement encore plus importants que les musées.

Audition de Monsieur Arthur DELAPORTE, député du Calvados

Les calendriers de Monsieur DELAPORTE et du comité éthique se sont télescopés. Une erreur de mail venant du comité s'est ajoutée à cela. Finalement, Monsieur DELAPORTE n'a pas pu être entendu par l'ensemble du comité. Jean QUETIER l'a rencontré à Caen. Il a pu ainsi préciser sa position.

Monsieur DELAPORTE indique que le projet a évolué, mais qu'il ne s'en désintéresse pas. Une des problématiques dans la version « Carentan » était l'impact sur le milieu agricole. Celui-ci est moindre dans la version « Colombelles ». Néanmoins, un impact sur l'écosystème local reste réel avec la question du logement et celle de la pression foncière. D'autre part, à proximité de Caen, la question des mobilités est moins problématique, plus facile et peut être accompagnée. Sur le plan éthique, il avait émis des réserves sur le titre « Hommage aux héros » qui gommait les civils et la mémoire allemande. Ce titre était à ce titre simplificateur. Il faut sortir du mythe de la glorification. On parle d'hommage, mais peut-on faire payer un hommage ? Le titre « Normandy Memory » pose moins de problème.

La question demeure de savoir comment cela s'articule avec l'histoire. On n'a pas attendu Normandy Memory pour évoquer l'histoire. Il y a probablement confusion entre « divertissement à caractère historique » et « spectacle à vocation d'enseignement. » C'est un spectacle et il ne faut pas craindre de l'affirmer.

Aujourd'hui, la crainte de Monsieur DELAPORTE reste que ce projet constitue une concurrence déloyale et vienne fragiliser l'écosystème muséal. Il ne faut pas mettre en danger les structures qui existent déjà.

Le site retenu peut également engendrer une concurrence entre deux mémoires : celle de la Seconde Guerre mondiale, et celle de l'histoire ouvrière.

Audition de Marc POTTIER – Maire de Colombelles

Monsieur le Maire souhaitait rencontrer le comité éthique pour expliquer le choix d'accueillir et d'accompagner ce projet, à la fois en tant que maire et en qualité de professeur et d'ancien directeur pédagogique du mémorial de Caen. Il souhaite que cet accueil se fasse le plus pacifiquement possible.

Le changement de dénomination en premier lieu était pour lui indispensable.

L'idée d'un spectacle sur le Débarquement lui a été présenté par Monsieur MORIN dès les prémices du projet. Monsieur POTTIER avait alors déclaré que celui-ci pouvait trouver sa place dans l'offre mémorielle locale, sous couvert, bien entendu, de garanties (notamment sur le plan scientifique). Il ne considère pas ce projet comme irrespectueux ou immoral. Le spectacle vivant peut être une forme de transmission de la mémoire. D'ailleurs, ce type de projets avait déjà été mené ponctuellement. La question restait celle de la qualité. Il y a toujours une mise en scène dans la façon de montrer l'histoire.

A l'époque de sa découverte du projet, il n'avait pas imaginé proposer que Colombelles puisse l'accueillir. En effet, sa commune dispose d'espaces importants (200 hectares de friche industrielle) mais ils n'étaient pas disponibles car sur la parcelle proposée pour Normandy Memory, existait alors un projet d'accueil des archives de la BNF. La candidature de Colombelles (qui donnait le terrain) n'a pas abouti (2021).

En juin 2022, il rencontre les porteurs du projet, alors en recherche d'archives. Dans leurs échanges, les porteurs de projets présentent leurs problématiques liées au foncier à Carentan.

Alors qu'il assiste à plusieurs réunions, un projet commence à mûrir : au cas où le projet ne pourrait voir le jour à Carentan, si les porteurs de projet recherchaient une autre solution hors terres agricoles, Colombelles pourrait se positionner pour accueillir, dans un format réduit, le projet.

Il convient de préciser que depuis 2020, les terrains proposés étaient classifiés « foncier clé en main ». La parcelle représente une quinzaine d'hectares, à proximité immédiate de la grande halle de Colombelles. C'est un endroit chargé d'histoire. L'ensemble de ce territoire est géré par « Normandie Aménagement ». Le projet s'inscrirait alors sur 9 hectares.

Dès que l'idée d'un éventuel accueil à Caen la Mer et plus particulièrement à Colombelles, s'est dessinée, le maire a échangé avec le Président de Caen la Mer (cogestion du foncier concerné) pour lui demander son avis, d'autant que ce-dernier est président du Mémorial de Caen.

Les élus (conférence des maires) de Caen la Mer ont finalement voté pour la vente du terrain. Ces débats et ce vote ont été rendus obligatoires par le caractère sensible du projet. L'une des conditions est l'établissement de garanties, de discours, d'exactitude scientifique... C'est la raison pour laquelle il était indispensable que Stéphane SIMONNET soit impliqué.

Le maire se propose par ailleurs de contrôler la narration et le scénario qui lui seront soumis.

Ses rencontres régulières avec les porteurs et les créateurs du projet l'ont également largement rassuré quant à leur nature et leurs intentions. L'architecte de la future scène est également une

de ses connaissances avec lequel il a déjà travaillé. Une critique qui revient régulièrement est la question du salaire versé par les porteurs de projet à Stéphane SIMONNET qui pourrait atténuer son objectivité. Cette remarque lui semble absurde. Dans l'ensemble, les CV de tous les intervenants prouvent que l'équipe est particulièrement solide. Tous les acteurs de ce projet sont des peintures et des professionnels reconnus dans leur domaine.

Enfin, la réutilisation de 9 hectares de friche industrielle et l'importante création d'emplois diversifiés (jusqu'à 400 saisonniers et 250 permanents) sont des éléments de poids en faveur de l'accueil du projet.

La situation géographique de Colombelles offre par ailleurs des réponses pertinentes à des questions de transport ou d'accessibilité.

De même, la critique consistant à regretter que la friche industrielle ne soit pas réutilisée à des fins industrielles n'a pas lieu d'être, puisque Colombelles se réindustrialise depuis plusieurs années. Toutefois, il est indispensable de favoriser une certaine diversité d'emploi.

Par ailleurs, les nuisances pour les habitants de la commune sont extrêmement limitées dès lors que le terrain proposé se situe à distance raisonnable (environ 1km) des premières habitations.

Pour Monsieur POTTIER, ce projet répond à des problématiques actuelles telle que l'attrait des plus jeunes pour les questions mémorielles ou le renouvellement de l'offre mémorielle sur le territoire.

Il a par ailleurs été promis que le passé industriel de Colombelles et de la SMN serait rappelé pendant le spectacle. En effet, son histoire s'inscrit dans celle du Débarquement. La SMN a tenu un rôle important dans la bataille de Normandie. Le lieu a été libéré par les soldats du régiment de la chaudière (canadiens). Les porteurs de la scénographie sont canadiens, donc sensibles à cette problématique.

Aujourd'hui, l'heure est aux démarches administratives. Il espère également que le projet pourrait voir le jour en 2026.

Il attend également que la pédagogie soit au centre du projet. Il échange régulièrement avec les porteurs de projet à ce sujet. Il souhaite par exemple l'établissement d'une cellule pédagogique pérenne au sein du site. Il travaille également à l'organisation d'un colloque sur la question de l'immersion dans la transmission. Il s'agit du même colloque pluridisciplinaire évoqué plus tôt par les porteurs de projet. L'idée serait d'organiser ce colloque en 2025 pour éviter les contestations à ce sujet. Il veut questionner les certitudes.

A été également actée la mise en place d'un comité de suivi du projet constitué des élus de Caen la Mer pour s'assurer qu'il respecte les conditions imposées pour l'acquisition du terrain. Ce comité de suivi perdurera pendant la vie du projet.

Il veut travailler enfin à la complémentarité de l'offre sur la région. Il porte un point d'attention à la présentation, au sein de Normandy Memory, du reste des lieux de mémoire de la région. Il veut par ailleurs, créer un parcours de mémoire dans le vaste espace du tourisme de mémoire

associé au Débarquement et à la bataille de Normandie.

Le conseil municipal est composé de 29 personnes représentant tout le spectre politique, des communistes et écologistes aux centre-droits (7.300 habitants). Il y a une liste unique.

Echanges :

- *Quelle sera la composition du comité de suivi ?*

8 ou 9 élus de Caen la Mer le composeront.

- *Lorsque nous avons travaillé, nous avons soulevé la question des 50 prochaines années. Il y a tout à parier qu'il y aura des évolutions à la fois techniques et dans le contenu. D'où l'importance du comité de suivi car l'accord du comité éthique, aujourd'hui, pourrait ne pas valoir pour le contenu qui sera présenté dans 30 ans. Nous faisons le pari que dans 30 ans, l'acteur privé du domaine mémoriel ne changera pas de trop le contenu.*

Je ne souhaitais pas donner un accord absolu aux porteurs du projet. Je ne souhaitais pas être associé à un projet qui pourrait être transformé du tout au tout dans les prochaines années. Ne serait-ce qu'actuellement, je suis en contact avec plusieurs historiens à l'instar de Denis PESCHANSKI ou de Monsieur WIEWORKA pour avoir des regards complémentaires afin de prévenir les dérives dans les évolutions à venir, il faut un contrôle.

- *La création d'un tel comité dispense le comité éthique de perdurer. C'est une bonne chose.*

L'évolution du projet est en effet au cœur des critiques et des inquiétudes. Il faut en revanche aller plus loin que les élus dans la composition du comité car ces-derniers pourraient également tomber dans des dérives économiques. Il faut par ailleurs se poser la question du poids accordé à ce comité. Aurait-il un simple rôle consultatif ou un droit de véto, par exemple ?

Effectivement, la réflexion est intéressante. Il ne manquera pas de la soumettre aux porteurs du projet. Le rôle du comité de suivi reste évidemment à déterminer. L'élargissement ne manquera sans doute pas d'être acceptée par les porteurs de projet.

- *Dans quelle mesure la dépollution est-elle importante ?*

C'est une dépollution classique. Ce sont surtout des bâtiments, bien qu'il y ait quelques métaux lourds. La commune a une certaine expertise sur la question. C'est l'aménageur qui dépollue. Le prix est compris entre 50 et 55 euros du m².

Il précise également que la commune souhaite garder du foncier à proximité immédiate, notamment pour permettre le développement d'activités annexes (hôtellerie, restauration, accueil des intermittents...). C'est pour cela que le projet est une opportunité à l'échelle macro-territoriale, raison pour laquelle il faut le structurer au mieux. Il faut mettre l'accent sur l'accompagnement.

Suivi avec les concepteurs du projet

16 novembre 2022 rencontre avec les 4 concepteurs de projet :

1. Stéphane **GATEAU**
2. Richard **LENORMAND**
3. Roberto **CIUERLO**
4. Régis **LEFEVRE**.

- *Le Comité rappelle l'importance à ses yeux de l'équilibre mémoriel. A. LEDRAN rappelle l'importance de parler aussi des victimes civiles.*

S. GATEAU évoque le travail qu'il avait réalisé pour France Télévision, à savoir 12h de programmes en direct de Sainte-Mère-Église en 2004, lors du 60ème anniversaire du Débarquement. Cela avait représenté un an de travail et occasionné beaucoup de rencontres de témoins de l'époque, civils, vétérans... Ce travail l'avait marqué. Il a depuis rencontré le président de région qui a évoqué l'idée de faire quelque chose de différent pour transmettre l'histoire. Il considère, sur la remarque de A. LEDRAN, qu'il est effectivement essentiel de parler des civils qui ont souffert. Ce serait une faute de ne pas le faire. Il précise la volonté des promoteurs de raconter la préparation, le Débarquement et ce qui s'est passé après. Il évoque la nécessité de se faire conseiller et cite le nom de Jean QUELLIEN. Il estime que le comité éthique a du sens et que les quatre promoteurs font les choses de façon extrêmement sincère. Il exprime leur volonté de transmettre.

- *Le comité a souhaité rencontrer les porteurs de projet dès la première réunion pour définir ensemble la façon de travailler. Il propose un accompagnement sur la durée tout au long de l'année 2023. Le Comité propose de les rencontrer à deux ou trois reprises au cours de cette phase de rédaction.*

R. LEFEVRE indique qu'ils entrent maintenant dans la phase de rédaction des scénarios, des dialogues et des différents textes nécessaires à la construction du projet. La phase de rédaction va durer six ou sept mois. Il remet à chacun des membres un document de présentation générale du projet, accompagné d'une note d'architecture historique de 25 pages. Il précise que cette note doit rester confidentielle. Il ajoute qu'ils devront travailler en contact avec l'inspection générale de l'éducation nationale et avec le mémorial de Caen. Une autre note pourra être remise au Comité éthique à la fin du 1^{er} trimestre 2023, notamment sur l'aspect historique du projet.

R. CIUERLO évoque un spectacle de 50 minutes qui devra être une œuvre de culture populaire. À la fin du deuxième trimestre 2023, ils pourront remettre au Comité éthique nombre de planches dessinées qui montreront la qualité du spectacle. Bien entendu, en 50 minutes, il est

impossible de tout évoquer. Une dizaine de personnages devraient être mis en scène, sans oublier les Allemands. Le spectacle peut contribuer à raconter l'histoire.

R. LEFEVRE précise avoir contacté l'ambassade des Etats-Unis. Ils souhaitent associer historiens et universitaires au projet. Le regard Allemand devra aussi être intégré au spectacle.

R. CIUERLO souhaite un regard différent sur l'événement qui demande tout d'abord d'oublier ce que l'on sait pour réaliser une grande œuvre universelle, une œuvre qui intègre fortement le Débarquement et la Normandie. Le public sera pour les trois quart un public international qui devra également découvrir la souffrance des normands, trop souvent méconnue.

- *André LEDRAN rappelle combien pour lui et beaucoup d'autres se trouvaient mêlées l'espérance d'une libération et la lourdeur de l'occupation.*

Il ne faut certainement pas commencer par mai 1943, mais plutôt par la question de la situation en Normandie.

R. LEFEVRE dit que certains spectateurs auront une connaissance très légère du contexte historique. Ils souhaitent donc commencer par une dizaine de minutes de « mise à niveau » avec des images d'archives, sous l'autorité de l'inspection générale de l'éducation nationale.

- *L'offre peut aussi être ludique sans offenser l'histoire. Il s'agit aussi de comprendre le monde contemporain. Rien n'empêche le public de prolonger par des visites d'autres sites. Les pavillons multilatéraux souhaités par la région peuvent permettre de prolonger ce que l'on veut transmettre et tirer quelques enseignements sur les conséquences de cette guerre qui n'était pas seulement une bataille contre le nazisme, mais qui a façonné le monde dans lequel on vit.*
- *Il ne faut pas oublier la Russie. Ne pas les associer serait regrettable.*

R. LEFEVRE dit que c'est une difficulté du spectacle de dire ce qui ne doit pas être oublié.

- *Où en est le comité scientifique ?*

R. LEFEVRE indique que cela a été très compliqué et que leur tentative d'en constituer un a été un fiasco total cristallisant les tensions entre historiens. Et d'ajouter « On ne sait pas arbitrer cela. » Les auteurs vont donc s'appuyer sur l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale de Caen et sur le mémorial de Caen. S. GRIMALDI ne devrait plus diriger le mémorial dans environ trois mois, mais simplement assurer un tuilage. Il suivra le projet.

14 mars 2023 : rencontre avec les concepteurs de projet :

Le metteur en scène Serge DENONCOURT est présent

- *Certains acteurs du mémoriel craignent une concurrence difficile pour eux.*

Les porteurs du projet rappellent que leur offre est complémentaire et a pour but de drainer des visiteurs et de pousser des gens qui ne seraient pas naturellement venus en Normandie à découvrir plus avant l'histoire de cette région.

- *Où en êtes-vous ? Nous pouvons lire la presse et le maire de Carentan nous a indiqué que l'enquête publique débutait en avril.*

D'un point de vue réglementaire, le planning suit son cours. La demande de permis de construire et d'autorisations environnementales ont été déposés. L'ensemble fait plus de 2.000 pages. Les concepteurs du projet sont passés devant la chambre d'agriculture qui a donné un avis favorable. Également devant la commission locale de l'eau puisque sur le terrain, il y a des zones humides. De nouveau avis favorable. Puis la CDPNAF a encore donné un avis favorable.

Actualité très récente : un rapport de la mission régionale d'autorisation environnementale (MRAE) a été adressé à la mairie de Carentan. Elle donne des recommandations. Elle leur recommande de pousser les recherches sur la biodiversité dans la zone. Pour autant, une étude très poussée a été réalisée (passage d'un enquêteur tous les jours - de jour et de nuit - pendant un an).

Il y a eu un second rapport de l'Office français de la biodiversité. Ils n'ont jamais vu ce rapport et n'ont pas eu de contact avec l'office. Ils ne comprennent donc pas l'acharnement et les accusations de dossier "bâclé" dans la presse.

- *Pouvez-vous nous dire quel est l'état d'avancement de votre création ?*

En novembre, ils venaient de terminer les réunions publiques. Le projet est nouveau et il prend beaucoup de temps, y compris pour les créateurs. Ceux-ci ont toutefois produit un premier document, rédigé en collaboration avec des historiens. Cette version 1 soulève de nombreuses remarques et questions, mais ils travaillent ensemble pour l'améliorer et il y aura de nombreuses modifications qui seront apportées et de nombreuses versions. Le projet présenté aujourd'hui n'est donc bien sûr qu'une ébauche.

Actuellement, il fait une centaine de pages et présente une quarantaine de personnages. Il y a environ 40 planches (ce qui est trop, mais elles seront tirées et leur nombre sera réduit).

Ils sont en phase d'imagination : ils se renseignent, lisent, accumulent des témoignages puis créent une storyline et des personnages.

Ce qui manque actuellement, c'est le lien entre les différents personnages et l'identification de celui qui liera tous les tableaux et sera le protagoniste de l'histoire. Ils travaillent actuellement là-dessus. Dans le projet il y a bien sûr des personnages et des comédiens, mais également de très nombreuses images d'archives.

Ils présentent 7 planches particulièrement emblématiques qui devraient vraisemblablement apparaître dans la version finale. Cela va permettre de donner une idée plus concrète aux membres du comité éthique de ce que sera le spectacle.

La nationalité des créateurs (canadiens) garantit l'équilibre et l'histoire ne sera pas centrée sur les Américains. Ils ont conscience qu'il ne faut pas s'arrêter au Débarquement, mais évoquer également la bataille de Normandie et tous les drames humains qui s'en sont suivis. A l'origine ils étaient davantage focalisés sur le jour J du Débarquement.

Le « spectacle » devrait durer une cinquantaine de minutes mais ça ne sera en aucun cas du cinéma, plutôt du théâtre. L'idée n'est pas d'en faire trop, mais de jouer sur l'émotion et de trouver des images qui touchent le spectateur.

- *Une première planche est présentée.*

Il faut expliquer la planche présentée :

- Nous sommes dans un théâtre avec des spectateurs.
 - Dans le théâtre, il y a deux types d'images :
 - Des images d'archives : des camions embarquent dans un bateau.
 - Des images créées qui constituent les décors de spectacle vivant. Ces décors peuvent être ouverts ou fermés (dans ce cas, il y a une projection d'images, avec ou sans acteurs).
 - Il y a ensuite une scène sur laquelle se trouvent des acteurs.
 - L'ensemble permet de raconter une histoire, tout en contextualisant grâce aux images d'archive.
 - Le spectacle commence au moment de la conférence Trident et finit à la Libération de Paris.
 - Le premier tableau sera donc celui de l'embarquement : les personnages qui seront présentés seront des vrais soldats qui sont véritablement montés dans ces bateaux. Le but de ce tableau est de montrer l'effort de guerre américain. Pendant ce temps-là, on a les images d'archive des milliers de tonnes de matériel qui ont été utilisées pour alerter le spectateur, et lui faire comprendre qu'il y a non seulement un effort de guerre humain, mais également un effort de guerre industriel et technique.
- *Y a-t-il des acteurs en chair et en os ? Une quarantaine ?*

- Oui, une quarantaine de personnages ont actuellement été identifiés mais il y en aura sûrement moins. Dans tous les cas, un acteur peut jouer plusieurs personnages donc il n'y en aura pas 40. Actuellement, ils prévoient une trentaine d'acteurs, sans compter les figurants.
- *Les gens qui sont assis bougent ?*
- Oui et il ne faut pas oublier que le théâtre avance pour matérialiser l'avancée dans le temps. Les ingénieurs sont arrivés à trouver une solution technologique sans secousse, écologique et sans bruit pour faire avancer les trois mille tonnes de gradins. Le spectateur avance sur 400m sans avoir l'impression d'avancer, et les images d'archives serviront de transition.
 - Au théâtre, ce qui est important, c'est la profondeur de scène et là il y a 400 mètres qui pourront être utilisés
- *Comment se présente la scène par rapport aux acteurs ?*
- Il y a une scène de théâtre et les décors ainsi que quelques acteurs qui seront à l'extérieur du théâtre qui avance. Ils pourront facilement passer de l'un à l'autre. Le théâtre avance dans le décor et pas l'inverse.
 - Pendant les mois où le spectacle ne se joue pas, le théâtre est classique bien qu'avec une profondeur de champ exceptionnelle, et d'autres pièces, concerts... peuvent se jouer.

Présentation d'une **seconde planche** : Londres et le ministère de la guerre. En l'espèce, il faut capter le public dans un moment clé donc le décor est réduit à la seule scène, comme dans un théâtre classique.

Ils insistent sur le fait qu'ils mettent en scène de vrais personnages et portent une attention particulière à vérifier qu'ils étaient bien là où ils les placent dans l'histoire.

Troisième tableau : la rue Mouffetard. Le but de cette planche est de démontrer la complexité de Paris à l'époque. Il faut trouver un équilibre pour être dans la justesse historique. Il y a un vrai paradoxe : Paris ville allemande, Paris ville pauvre, Paris ville française qui vit avec les Allemands, Paris résistante puis enfin Paris libérée. De multiples images d'archive montreront la complexité de la situation à Paris à l'époque.

Dans ces trois tableaux, on voit bien que toutes les nationalités seront mises en avant et que le Débarquement n'est qu'une scène de cette histoire.

L'idée est qu'avant, pendant, ou après chaque scène, il y ait toujours une contextualisation par les images d'archives.

- *Quelle sera la durée de la scène de la rue Mouffetard, par exemple, sur les 50 minutes ?*

- Environ 2 min - 2 min 30

Il y aura un autre tableau où les décors seront composés de vrais avions : le but de toute cela est de faire comprendre au spectateur la grandeur de cette opération. Pendant ce tableau seront également lues des lettres écrites par les soldats à leurs familles. Ce seront des vraies lettres.

- Dans l'ensemble, toutes les archives seront vraies et sourcées. Aucun ajout ne sera fait.
- Tous les personnages seront des personnages historiques et un livret sera disponible avec leurs histoires - mis à part peut-être le personnage principal, "fil rouge" qui pourrait être une synthèse de plusieurs personnes.

Les auteurs joueront avec les perceptions et sensations des spectateurs :

- Il y aura des odeurs ou de la pluie dans la salle.
- Ils joueront avec le temps extérieur : le jour où il pleut sur le site dans la vraie vie, la scène qui se passe à Londres, par exemple, sera jouée par les acteurs avec des parapluies et habits de pluie.

Ils souhaitent montrer que la bataille de Normandie a été longue et très destructrice (guerre de bombardements), à travers des tableaux et des éléments de décors mettant en scène des villes détruites. Le tableau final sera la Libération de Paris.

La scène du Débarquement est compliquée, car une question se pose : faut-il symboliser le Débarquement au risque de faire perdurer l'idée du "soldat Rayan" ou matérialiser la multiplicité des "formes" de Débarquement.

- *Sur la question de l'utilité des flash-backs, faut-il en utiliser ? Cela ne rentre-t-il pas en contradiction avec la scène qui avance ?*

Il faudra voir cela. Se pose aussi la question de la place qu'il convient de donner à la fois aux allemands et aux exactions commises, à la fois par les Allemands et par les alliés (exécution sommaires...)

- *André LEDRAN souligne l'importance de traiter l'accueil des Américains par les Normands. Il évoque une photo d'un couple de paysans normands qui dépose des fleurs sur le corps d'un américain qui les avait libérés. Il rappelle que le 6 juin c'est la Libération, mais également le deuil.*

Il faut absolument que les Allemands soient présents. Quant à savoir exactement sous quelle forme, c'est un sujet très compliqué et sensible.

Une autre question se pose sur la "vie d'après" des personnages historiques présents au moment des faits. Il faut faire attention.

Les Allemands ne doivent pas être traités de façon univoque. Il y a les nazis et ceux qui ne pouvaient que suivre les ordres

- *Les personnes auditionnées demandent qu'il y ait un équilibre des mémoires alors que dans les premières planches présentées, on a l'impression que c'est plutôt une histoire américaine. Il faut absolument se détacher de cela. Le Débarquement a commencé avec l'action de la Résistance et non le premier homme qui a posé le pied sur la plage.*

Les concepteurs du projet rassurent le comité sur la place qui sera donnée aux autres nationalités, notamment aux anglais. Ils ont bien conscience qu'il faut lutter contre l'imaginaire américain de la mémoire. Ils restent très vigilants. Ils vont aussi avoir des problèmes avec les archives car le plus grand fonds est américain. Ce sont ceux qui ont fait le plus d'images et ont ouvert gratuitement toutes leurs archives. Ils ont pour contrer cela décidé de travailler avec le mémorial (français) et un fonds d'archive international.

Leur but est que le spectateur comprenne que toutes les nations étaient indispensables à la bonne marche de cette action. Leur but est de transmettre la mémoire et de pallier la disparition des vétérans et témoins. Ils ne comprennent pas la polémique autour du mot spectacle dès lors que le théâtre est effectivement un spectacle vivant, à l'instar du cinéma par exemple, alors que personne ne trouve à redire sur le film "La vie est belle".

- *Les images d'archive atténuent le côté spectacle.*

Rappelons qu'une mise à niveau du spectateur par un court film avant le spectacle est prévue.

- *Les membres du comité éthique valident cette idée qui est très pédagogique.*

D'ailleurs, les 30 premières secondes de ce film seront adaptées aux langues des audioguides. La situation dans leur pays à ce moment de l'histoire sera racontée très brièvement.

- *Combien de spectacles seront joués par jour ?*

Le spectacle sera joué 6 fois par jour à raison de 1.000 places dans le théâtre. Il n'y aura donc pas plus de 6.000 spectateurs par jour, et donc pas de masse de gens ingérable pour les communautés à proximité. Le flux sera naturellement étalé.

- *La question du lieu reste posée ?*

Ils ne souhaitent pas changer de lieu mais s'il le faut ils le feront. D'autres sites sont prêts à les accueillir. Mais ils préfèrent que cela se fasse à Carentan. Ils veulent faire comprendre la valeur de l'engagement relié à des valeurs et des idéaux.

11 septembre 2023 : rencontre avec les concepteurs de projet :

Les concepteurs du projet sont venus accompagnés du metteur en scène, auteur et créateur du spectacle. Ils sont accompagnés sur la question historique du Général COLLET et de Stéphane SIMONNET de façon plus officielle (celui-ci est présent à l'audition).

- *Deux changements importants sont intervenus : le lieu et le titre.*

Le changement de lieu est maintenant acté. Ce sont surtout des problématiques écologiques qui ont entraîné cela. Ils pensent également faire évoluer le nom mais ne le dévoileront que le lendemain aux maires. Il reste des questions sur les aspects historiques et mémoriels.

- *André LEDRAN dit combien il est attaché au site de Carentan et le trouvait plus pertinent.*

Carentan était un site magnifique et avait effectivement été choisi sans hasard. Les concepteurs du projet remercient son maire. Toutefois, l'opposition est trop vive, notamment d'un point de vue écologique. Malgré les avis favorables de plusieurs instances, quelques avis défavorables avaient été prononcés et il risquait d'y avoir des recours contentieux contre le projet. Ils n'ont pas voulu prendre le risque d'un contentieux, en majeure partie à cause des délais. Nous avons donc décidé de quitter Carentan la mort dans l'âme.

Colombelles n'est pas une solution de repli hasardeuse. Il ne fallait pas aller dans des zones humides mais sur des terres polluées. Les concepteurs du projet ont donc cherché une friche industrielle qui avait un sens. Colombelles est moins symbolique que Carentan mais il est à 4 kilomètres de Pegasus Bridge, à proximité de plages du Débarquement et le plateau de Colombelles a accueilli les troupes qui ont libéré Caen. Ce n'est pas un lieu dénué d'histoire. La proximité avec le Mémorial de Caen est également un atout.

L'histoire qui sera racontée ne changera pas à la suite du changement de lieu. La bataille de Normandie est et reste le centre du spectacle.

Les Américains auront par ailleurs une place importante dans le spectacle, afin d'être certains de capter ce public.

- *Le départ de Carentan est certainement regrettable, mais il est désormais acté. Le projet Colombelles va-t-il avancer ou y a-t-il des craintes sur l'existence même du projet en*

Normandie ?

Colombelles, c'est une candidature. Marc POTTIER, maire de Colombelles, est impliqué dans le projet et ils travaillent en bonne intelligence. Les concepteurs du projet sont tombés d'accord rapidement sur les prérequis. Le terrain appartient cependant à l'agglomération de Caen la Mer (48 maires), c'est à eux de prendre la décision d'accepter ou non le projet. La décision ne sera pas donnée dans l'immédiat. La conférence des maires est consultative. C'est le bureau de l'agglomération qui a la décision finale.

350 emplois vont être créés par le projet.

- *La question de la localisation n'est pas essentielle. Le sujet était le même pour le Mémorial de Caen. En réalité, toute la Normandie est un lieu de mémoire. Le nouveau lieu n'est pas dramatique et calme les revendications écologiques. Le Comité Ethique n'a pas à intervenir sur le choix du lieu. Cette relocalisation ne change rien pour le Comité. Mais, comment êtes vous passé de 30 à 9 hectares ?*

Le projet à Carentan était de 16 hectares. Il va y avoir une densification du projet : il y a moins besoin de construire des bureaux car c'est une zone urbaine, les parkings seront des parkings silo et non des parkings étendus... Donc le projet pourra se limiter à 9 hectares sans changer le spectacle.

- *La question des infrastructures et de l'accessibilité du site nécessite d'impliquer des pouvoirs publics dans le projet, et notamment son évolution sur le long terme. Les collectivités seront-elles impliquées ?*

Oui. Les collectivités seront impliquées, y compris sur les questions éthiques. Un maintien du comité éthique pourrait être envisagé. Ils sont favorables à la création d'un comité de suivi avec des personnalités des collectivités locales. Nous avons prévu de le demander lors de la conférence des maires.

L'auteur précise que le spectacle ne pourra être modifié sans son consentement. C'est la question des droits d'auteur.

- *Nous ne pensons pas que la prolongation du comité éthique soit pertinente. Le comité éthique a un rôle au moment de « l'effervescence médiatique de la création ». Il vaut mieux se tourner vers un comité « restreint » de représentants des collectivités locales.*

Sur la question de l'accessibilité, il y a déjà des bus, une route et des pistes cyclables qui relient

la gare de Caen au site. Le but est d'augmenter le rythme des navettes, mais celles-ci existent déjà. Cette localisation a donc l'avantage de l'accessibilité (notamment en temps de trajet depuis Paris).

- *Nous pouvons être d'accord avec l'idée d'une commission consultative, mais nous alertons sur le besoin d'intégrer un ou plusieurs historiens à ce comité. Il faut prévoir de regarder les potentiels changements dans ce projet qui s'inscrit dans les 30-40 prochaines années.*

Les auteurs, depuis le début, ont des « historiens dans les pattes ». Ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent. Il est beaucoup dit qu'il n'y a pas de Comité scientifique. Or ceci n'est pas vrai, ils sont accompagnés par des historiens, mais dans la discrétion car certains de ces historiens ont été menacés par les opposants au projet. A noter que le Comité scientifique ne compte pas 10 historiens, car ils ne se mettent jamais d'accord. Ils travaillent donc en comité restreint avec quelques historiens, en toute discrétion.

- *Intégrer des historiens au futur « conseil de suivi » permettrait de bloquer certaines potentielles polémiques mémorielles.
Il faut être vigilant sur la communication car la critique de l'absence d'historiens revient souvent. Il faudrait peut-être, sans nécessairement citer les noms, communiquer sur cette question et répondre aux inquiétudes.*
- *André LEDRAN : Revient sur la question de la façon dont les normands ont accueilli les libérateurs malgré les combats et les bombardements. Ce thème lui semble particulièrement intéressant, de même que l'intensité des souffrances subies par les normands pendant l'occupation.*

Une des envies de départ des auteurs était de remettre la réalité normande au cœur du spectacle. Cela a été fait. Ils ont échangé avec des normands afin de pouvoir appréhender leur vision de l'époque. Cela sera retranscrit. D'ailleurs, un historien vient d'écrire deux livres sur la question (*Le Calvados dans la Guerre* et *la Normandie dans la Guerre*). Il a accompagné l'auteur sur cette partie du spectacle. Rappelons que l'éducation nationale consacre également une heure à l'étude du Débarquement, ce qui répond à certaines critiques exprimées.

Quelques ébauches du projet sont alors présentées. Celui-ci compte pour le moment une centaine de personnages. Tout cela est encore largement en évolution. Ce qu'ils présentent n'est pas définitif, même si l'esprit restera le même à terme. L'intention, c'est un projet de mémoire et pas un projet de show business. Bien évidemment c'est un spectacle d'évocation et ils ne peuvent pas tout raconter en une heure mais espèrent que cela donnera envie aux spectateurs d'aller creuser. Pour eux, leur projet est une « porte d'entrée respectueuse » sur la mémoire de la bataille de Normandie.

- *Le mot spectacle a souvent été dénoncé. Comptez-vous le garder ?*

Oui, un spectacle, le théâtre, ce peut être noble comme très mauvais. « Spectacle » n'est pas un vilain mot.

- *Nous pouvons approuver cette remarque.*

Une courte vidéo de mise en contexte est proposée avant le spectacle, puis le spectacle commence en août 43 et va jusqu'en août 44. Il se termine avec la Libération de Paris. Il y aura une petite trentaine de tableaux avec des personnages « fils rouges », qui ont vraiment existé et représentent toutes les personnes impliquées dans l'Histoire.

Tous les décors sont en 3D, à taille réelle, au travers desquels passent les spectateurs dans le théâtre mouvant.

Les auteurs n'ont pas encore créé tous les personnages. Il y a par ailleurs de « petits fils rouge » qui représentent tout le monde. C'est pour cela qu'il y a une centaine de personnages. Tous les spectateurs doivent pouvoir s'identifier.

Les lieux permettent à la fois de découvrir des personnages et de mettre en scène un événement particulier et déterminant de cet événement historique.

Ils feront néanmoins quelques « flashbacks » pour évoquer les parcours des pays alliés pendant le début de la guerre (notamment les bombardements en Angleterre).

Ils évoqueront la Résistance en Normandie dans deux tableaux, le premier sur l'effort de guerre, un autre sur les « héros du quotidien » à Paris, sur le mur de l'Atlantique, dans les camps militaires de la campagne anglaise, le massacre des canadiens, Carentan, la bataille des haies, la poche de Chambois... Le dernier tableau est celui de la libération de Paris, une scène de liesse, avec tous les figurants. Ils utiliseront pour illustrer la scène des lettres de soldats (qui ne reviendront pas), des journaux de citoyens londoniens ou français...).

Pour le Débarquement, il s'agit d'une évocation mais les auteurs ne souhaitent pas tenter de reconstituer. Ils ne cherchent pas le réalisme mais le symbole.

Tout autour de la scène de théâtre, il y aura des écrans à led qui permettront de donner des indications complémentaires et des images d'archive.

- *Est-ce que la Libération de Paris va évoquer l'Europe ? Dans le tableau ?*

Peut-être mais ce n'est pas certain.

Monsieur SIMONNET apporte des précisions historiques sur certains tableaux. Il insiste sur la volonté de pédagogie. Ils voudraient aussi évoquer la surpuissance américaine face à l'effondrement de l'armée allemande. Ils vont évoquer de très nombreux sujets pour essayer d'être assez complets mais ne peuvent donc pas tout creuser. Il faudra que les spectateurs aillent chercher les informations complémentaires dans les musées.

- *Le sentiment qui domine est que les tableaux ont largement évolué depuis la dernière présentation. Ce ne sera pas une présentation de la guerre.*

Les auteurs ont la volonté de raconter l'histoire à hauteur d'homme, avec beaucoup d'Hommes. Bien sûr, rien n'est encore finalisé et tout évolue au fil des histoires qu'ils découvrent. Le spectacle n'est pas amené à évoluer dans sa globalité mais les auteurs ont la volonté d'ajouter des histoires individuelles méconnues et intéressantes.

L'objectif reste une ouverture en 2026.

- *Il faut effectivement que tout le monde y trouve son compte. Il faut faire des choix, qui sont toujours compliqués. Nous restons confiants quant aux présentations qui ont été faites.*

20 février 2024 : Audition des concepteurs de projet et du Général COLLET

- *Le comité éthique rappelle que cette audition des concepteurs du projet est la dernière avant la publication du rapport. Il souhaiterait savoir comment ils sont parvenus à compenser l'absence d'un comité scientifique. La cohérence avec l'histoire est fondamentale, même si une œuvre artistique ne peut bien évidemment pas être le reflet parfait d'une exactitude historique. Le Comité souhaite également connaître les avancées récentes du projet.*

Nous souhaitons que vous fassiez un point sur le calendrier. Vous voudrez bien aussi préciser votre rapport à l'histoire. En France, depuis la création du mémorial de Caen, il est très mal vu de ne pas avoir de comité scientifique pour un projet historique. Il faudra donc justifier très fortement l'absence, dans le projet Normandy Memory, de comité scientifique. C'est le point sur lesquels vous serez le plus fortement attaqués, notamment après la publication du rapport du comité éthique qui sera également, sans doute, attaqué sur la question. Les critiques ont beau être moins fortes actuellement, la question des écologistes ayant été réglée, le point d'attaque est dorénavant la question historique.

Le choix de Caen et de la friche industrielle a été une perte de temps pour en gagner. Il a le mérite de régler la question écologique.

Les concepteurs du projet ont conscience de l'intérêt d'avoir un comité scientifique et ils ont tenté d'en former un depuis le démarrage du projet, il y a cinq ans. À l'époque, ils avaient réuni quatre historiens qui n'étaient pas parvenus à s'entendre. Par la suite, les historiens « médiatiques » qui avaient accepté de rejoindre le projet ont été fortement incités par ses détracteurs à le quitter. Face à cette impasse, ils ont décidé de travailler avec des consultants très spécialisés et compétents sur la question du Débarquement et du tourisme de mémoire dans la région que sont Stéphane SIMONNET et le Général COLLET.

Stéphane SIMONNET rappelle effectivement sa double compétence d'historien et d'homme de terrain qui a dirigé des musées et déjà conçu des scénographies historiques. Pour lui, l'intérêt de s'impliquer dans ce projet est de chercher à transmettre au mieux l'histoire du Débarquement. Il est par ailleurs d'autant plus légitime qu'il sera l'historien qui a été choisi pour commenter les cérémonies qui se tiendront autour du Débarquement en 2024. Il est également l'historien de référence en France s'agissant de la Libération. Il se confronte notamment aux universitaires, de Caen ou de Paris, qui continuent à critiquer le projet sans en connaître le fond. Il essaie alors de faire œuvre de pédagogie.

Le Général COLLET n'est pas historien mais un passionné de l'histoire de la bataille de la Libération de la France. Il habite à Bayeux. Il a rejoint le projet dès ses prémices. Il a cherché à rencontrer les concepteurs du projet dès qu'il a eu connaissance de son existence. Il est passé par Hervé MORIN. Il souhaitait s'assurer que les porteurs de projet étaient sensibles aux questions historiques. Faisant le constat que c'était le cas, il leur a proposé de les accompagner, en mettant son expertise et son expérience militaires à leur service. Il voulait être sûr que la

guerre soit bien mise en scène, à la fois dans son horreur et dans les belles choses qu'elle peut faire naître.

Il a découvert des gens attachés aux valeurs qu'il considère comme indispensables et à la fois très critiques quant au travail à accomplir. Il considère ce projet comme une opportunité extraordinaire de montrer à tous les raisons pour lesquelles on peut mettre sa vie en danger, voire la perdre, pour défendre des valeurs.

- *Effectivement il est indispensable de montrer des valeurs et non de mettre simplement en scène la guerre : quelles sont ces valeurs ?*

Le Général COLLET pense que la première valeur est celle de l'engagement. Il faut que les gens réfléchissent à donner un sens à leur vie. On parle de la guerre et de la mort, des combattants, des populations, des civils, des Allemands... et la question centrale est celle de savoir pourquoi une vie peut-elle être sacrifiée. Pourquoi donner une vie ? La question est posée par le spectacle, qui ne donne pas nécessairement de réponse.

Stéphane SIMONNET confirme. Le récit de l'histoire présenté dans le spectacle est incarné par des personnages. Dans chacun d'eux, l'esprit d'engagement, de résistance et de sacrifice est mis en valeur.

- *Il faut que l'explication soit positive. On ne peut pas dire, pour justifier l'absence de comité scientifique, que les universitaires ont fait pression et refusé. Il faut présenter cette décision comme un choix de terrain et de compétence : celui de gens ayant déjà travaillé sur le terrain.
L'engagement est une valeur très moderne et porteuse. Dans les politiques gouvernementales, le mot « engagement » est partout.*

Stéphane SIMONNET confirme. Un grand nombre d'historiens ont été consultés dès le départ, mais l'équipe s'est naturellement resserrée dans un souci d'efficacité. Monsieur SIMONNET et le Général COLLET sont très complémentaires : un historien et un homme de terrain, un opérationnel. Ce binôme permet une grande pluralité de point de vue, d'autant qu'ils travaillent en étroite collaboration avec les auteurs qui sont au Canada.

- *Le Comité apprécie l'engagement du général COLLET et se reconnaît dans cette valeur. Le fait que le général soit investi dans le projet et donne son expertise de la guerre est un frein aux critiques qui pourraient être formulées. Sa présence est un point positif pour les concepteurs du projet.*

Le Général COLLET insiste sur l'importance, quand on raconte une guerre, de l'adversaire qu'il ne faut pas diaboliser, mais dont il convient de montrer l'humanité, d'autant que de plus en plus d'Allemands viennent sur les lieux de mémoire du Débarquement.

Stéphane GATEAU, au-delà de l'engagement, veut insister sur la transmission. La vertu du temps très long pour le développement de ce projet qui leur est imposé par les obstacles qu'ils rencontrent est la place laissée à la réflexion. Il faudra transmettre à tous, y compris aux allemands.

- *Lors de la création du mémorial de Verdun. A l'origine la thématique était la victoire française. Lors de son inauguration, c'était l'amitié franco-allemande. La notion de transmission y est centrale.*

Stéphane GATEAU acquiesce et rappelle qu'un spectacle existe à Verdun, reconstituant la bataille, depuis des années. C'est plus amateur mais personne n'y trouve à redire.

Le général COLLET souhaite ajouter que ce qui est raconté dans le spectacle, au-delà de l'Histoire, ce sont des histoires, des parcours individuels. L'angle d'approche dans la création du spectacle est de placer en son centre l'humanité et l'homme dans la guerre. C'est la raison pour laquelle ils ont choisi d'illustrer des parcours d'individus dans la guerre et, par-là, de parler d'humanité. Le but n'est pas tant de parler de la Seconde Guerre mondiale que du comportement des hommes dans la guerre. Le récit de la Seconde Guerre mondiale existe partout dans la région, mais pas en remplaçant au centre l'individu.

- *La mémoire, dans une famille c'est d'aller chercher l'histoire de son père ou de son grand-père. Peut-être qu'à l'échelle d'un peuple il faut le faire aussi.*

Le général COLLET précise que l'individu qu'ils mettent en scène a fondu son destin individuel dans un destin collectif. On ne met donc pas en avant l'individualisme mais l'individualité.

Richard LENORMAND rappelle que le 7 décembre 2023, la conférence des maires de Caen la mer ont rendu une décision après 6 mois de débats, qui ont favorisé l'acculturation du projet dans les esprits. Le vote a été positif et le climat est aujourd'hui plus apaisé. Ils ont par ailleurs gagné en légitimité et tous semblent avoir compris que le projet était sérieux, notamment d'un point de vue historique.

Le terrain visé est à Colombelles (dont le maire est par ailleurs historien). C'est une ancienne friche industrielle de 15 hectares depuis 30 ans. Il appartient à Caen la Mer. Ils sont en cours de négociation pour l'achat. D'ici l'été, ils devraient avoir les autorisations nécessaires pour acquérir le terrain et déposer le permis de construire (il y a une espèce protégée qui se trouve au milieu du terrain, il faut une dérogation pour la « perturber »). Une fois le permis déposé, il y a quatre mois de recours. A l'issue, ils pourront débiter les travaux.

Ils espèrent une ouverture en 2026. Richard LENORMAND indique qu'ils sont passés de 34 hectares (dont 16 utilisés) à 15 hectares (dont 8-9 utilisés).

- *André LEDRAN rappelle l'importance de traiter la façon dont les normands ont reçu les libérateurs. Les concepteurs du projet confirment que ce thème sera bien évidemment traité.*

Stéphane SIMONNET précise par ailleurs qu'un tableau entier sera consacré à la bataille de Carentan.

- *Que deviennent les projets envisagés autour du spectacle ?*

Le projet de village a été abandonné car il ne faisait plus sens aussi proche de Caen. En revanche, ils conservent un espace d'exposition pour mettre en valeur ponctuellement des aspects de la mémoire locale.

- *Quels sont les rapports que vous entretenez avec le mémorial de Caen ?*

Ils ne souhaitent en aucun cas lui faire de la concurrence, mais ils voudraient au contraire créer une émulation : pousser les gens à aller au Mémorial après les avoir accrochés avec le spectacle.

Leur cible, ce sont bien sûr les gens qui s'intéressent au Débarquement, mais également le public qui ne s'y intéresse pas, mais qui pourrait rentrer dans le tourisme de mémoire via le spectacle. Ils souhaitent donc travailler en complémentarité avec le Mémorial (billetterie commune, parcours de mémoire commun...)

- *Malgré tout, les acteurs du mémoriel et du mémorial sont inquiets que le spectacle prenne toute la place dans la région.*

Les deux propositions peuvent être complémentaires et ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Cela ne devrait donc pas poser de problème au Mémorial. Ils essaieront au maximum d'ouvrir vers les lieux de mémoire préexistants (cimetières, petits musées...).

Stéphane SIMONNET rappelle que le Mémorial de Caen est un Musée sur l'histoire du 20^{ème} siècle. Il retrace donc un siècle d'histoire là où le spectacle n'en traite qu'une année. Il dit également que sur les 400 000 visiteurs du mémoriel, il y en a 120.000 qui sont des scolaires. Le mémorial ne perdra pas ce public. Le musée ne mise par ailleurs pas sur l'immersif. La proximité géographique de ces deux « lieux mémoriels » peut effectivement poser question mais l'histoire du mémorial de Caen nous apprend que la création de nouveaux musées ne provoque pas un effondrement de la fréquentation du Mémorial, mais une émulation.

- *Prenons attention à la sémantique. Il ne faut pas parler de « tourisme de mémoire », mais de « mémoire » plus globalement. La clientèle visée par les concepteurs du projet est celle d'un public qui ne s'intéresse ni aux musées ni aux cimetières. L'objectif est de la capter et l'amener jusqu'à la mémoire.*

Le problème de la complémentarité, ce sont les coûts. Les gens font nécessairement des choix par rapport aux prix. L'idée d'une billetterie commune est donc nécessaire.

Cela étant, le spectacle est d'autant plus complémentaire avec les lieux gratuits car la question du prix et des choix ne se pose alors pas.

Le 6 juin 2024 va donner un nouveau coup de projecteur sur le projet et plus globalement sur la région. Comment vous positionnez vous dans cette perspective ?

Stéphane GATEAU répond qu'ils auraient voulu présenter un film suivi d'une conférence-débat dans la Manche, pour exposer leur projet et convaincre le futur public. Il ne croit pas que le projet soit un enjeu central en ce 6 juin prochain, tant l'événement du 80^{ème} sera massif.

Ils se proposent par ailleurs de faire de la communication autour de vétérans (interviews qui deviennent un film) pour servir de support à une présentation du projet. Stéphane SIMONNET sera par ailleurs sur les antennes télévisées de la région.

Ils souhaiteraient également lancer une campagne médiatique pour présenter plus précisément leur vision des choses. Ils ne seraient pas contre « sortir du bois », tout en restant à l'échelle locale de la Normandie.

Il y a également une question financière. Il faut prendre en compte l'ensemble de ces éléments pour se positionner au mieux.

- *Nous souhaiterions revenir sur la question des partenariats. Il ne faudrait pas oublier la Manche. Le co-président du comité éthique relit certains passages de l'audition de Monsieur BEAUVAIS, ancien président de région. Pouvez-vous réagir à ses propos ?*

Richard LENORMAND revient rapidement sur l'intervention de Laurent BEAUVAIS. Les questions qu'il soulève sont pour une part réglée, par exemple la question environnementale avec le changement de localisation. Sur la question des prix, le spectacle ne leur semble pas très cher (autour de 28 euros) par rapport à d'autres. Il ne faut pas comparer à des musées.

Sur la question de la gouvernance, ils rappellent qu'ils sont une entreprise privée. On ne leur offre rien : ils payent le terrain à son plein prix et ne bénéficient d'aucune aide.

Ils ne souhaitent pas de co-gouvernance, mais ils ont accepté devant la conférence des maires que soit mis en place un comité de suivi du projet (par ces maires).

Stéphane SIMONNET a rencontré Laurent BEAUVAIS en décembre 2023 et lui a présenté l'ensemble des tableaux. Monsieur BEAUVAIS a finalement compris qu'il s'agissait d'un projet sérieux.

Les concepteurs du projet souhaitent la mise en place et l'organisation d'un colloque pluridisciplinaire autour de la pédagogie innovante (avec des historiens, des professeurs, des muséologues), afin de sensibiliser au projet et d'en faire de la pédagogie.

- *Le qualificatif de « spectacle immersif » vous paraît-il réducteur ?*

Oui, c'est une fresque historique, au travers d'histoires humaines, plus qu'un spectacle immersif. Par exemple, la scène de Débarquement sera une évocation, et non une répétition « du Jour le plus long ». Le but est donc de créer un spectacle onirique, plus qu'immersif. Il faut être différent du cinéma et du Puy du Fou.

Général COLLET : aujourd'hui, tout le monde fait du spectacle immersif. Fresque historique semble plus proche de la réalité. Peut-être une fresque immersive la décrirait plus spécifiquement. Le terme fresque s'avère pertinent dès lors que l'on parle de « tableaux ». C'est un terme peut-être moins péjoratif ou « agressif » que le terme spectacle.

- *Avez-vous avancé depuis la dernière présentation sur le spectacle ?*

Stéphane SIMONNET : actuellement, nous choisissons les personnages. Il y en aura environ une vingtaine, à la fois connus et méconnus mais toujours ayant existé. Le général et lui-même proposent leurs idées et les auteurs peuvent faire le tri. C'est une œuvre collective. Les auteurs eux-mêmes se sont très largement et précisément documentés. Toute l'histoire est sourcée et vérifiée.

Général COLLET : le fait de choisir un personnage réel est une garantie de sérieux puisqu'il faut l'accord de la famille et nul n'est plus exigeant qu'une famille dont on parle de l'ancêtre.

La position du comité éthique

Plusieurs sujets sont apparus polémiques avec des positions souvent tranchées. Ils avaient déjà été pointés du doigt par Laurent DEMOLINS, garant désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Dès lors, nous souhaitons préciser notre position sur certains d'entre eux :

Le nom :

Le premier nom apparu dans la presse fut celui de « Dday-Land ». Cette expression fut attribuée à tort à Monsieur Hervé MORIN ou à monsieur Jean-Marc LEFRANC alors président du comité du Débarquement.

Cette appellation engendrait forcément la polémique et laissait penser que le but recherché était la création d'un parc d'attractions sur le thème du Débarquement de Normandie, ce qui est apparu comme particulièrement choquant à juste titre. Rappelons à ce sujet que le président de région et le président du comité du Débarquement sont tous les deux signataires avec les préfets de la Manche et du Calvados de la « charte de bonne conduite à l'usage des intervenants faisant œuvre de collection et de reconstitution historique ». Charte qui fut renouvelée au début de l'année 2024. Il serait effectivement tout à fait choquant de faire un parc d'attractions sur ce sujet et il convient de rester vigilants sur certaines dérives qui peuvent encore exister.

Le premier nom ou plutôt titre envisagé par les concepteurs du projet fut celui de « hommage aux héros ». L'hommage est évident et depuis 1945, chaque année la Normandie rend hommage à nos libérateurs. Mais la notion de héros renvoie souvent aux seuls combattants. Le dictionnaire Larousse définit le héros comme une « personne qui peut se distinguer par sa bravoure, ses mérites exceptionnels, etc. : « Des soldats morts en héros. » Les vétérans eux-mêmes nous disent que ce ne sont pas eux les héros, mais plutôt leurs copains qui ont laissé leur vie. À plusieurs reprises, les personnes auditées sont revenues sur ce terme qui est apparu comme réducteur et qui laissait à penser qu'on glorifiait avant tout les faits d'armes sans rendre compte de la triste réalité de la guerre et des drames vécus par les civils. Cette question fut débattue avec les concepteurs du projet qui ne souhaitaient pas raconter une épopée. Plus que des héros, la guerre produit des champs de ruines, des morts et des blessés.

Le titre « hommage aux héros » nous paraissait réducteur et le comité éthique a donné son accord au changement de nom.

Le lieu

Envisagé d'abord à Carentan-Les-Marais, le projet devrait se réaliser à Colombelles. Le lieu n'a pas en soi d'impact sur l'éthique du projet. Les projets d'envergure sont-ils tous voués à être implantés autour d'une grande ville ? La Normandie reste naturellement un lieu privilégié d'implantation de projets sur cette thématique. L'évolution inéluctable de la mémoire de la seconde guerre mondiale entraînera probablement une concurrence entre les sites emblématiques de cette thématique. Le débat s'était dans un premier temps beaucoup focalisé sur les questions environnementales, en évoquant la question des espaces agricoles et celle

des zones humides. La crainte de nombreux recours a entraîné l'activation d'un « plan B » de recherche d'un second lieu. Le choix s'est porté sur Colombelles, au cœur d'une friche industrielle. Cela a été de nature à apaiser les mises en cause environnementales, laissant un goût amer aux élus de Carentan-les-Marais qui s'interrogent sur la possibilité de réaliser des projets d'envergure dans des zones moins urbanisées...

Le comité a pris note de cette évolution.

La notion de spectacle

À de nombreuses reprises, nous avons entendu ce refus de faire de la guerre « un spectacle ». Bien sûr la guerre n'est pas un jeu et les reconstitutions, lorsqu'elles prennent cette tournure, ne sont respectueuses ni des vétérans, ni des victimes civiles. Cela discrédite-t-il la notion de spectacle ? Non, tout dépend de la qualité du spectacle et de l'émotion qu'il transmet. Serge DENONCOURT, le metteur en scène, revendiquait, à juste titre nous semble-t-il, le qualificatif de spectacle. C'est la qualité artistique de ce dernier qui en fait la valeur. C'est à cette aune qu'il doit être jugé. Le jugement lapidaire porté par certains opposants, jugement qui n'appelait aucune discussion sur un projet artistique dont ils ne connaissaient pas la teneur, nous est apparu proche du procès d'intention. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'apparition lors du 80ème anniversaire de nombreuses initiatives beaucoup plus modestes, mais de grande qualité. Citons pour mémoire la pièce de théâtre de la compagnie Andromède « Liberté j'écris ton nom » ou encore celle de Gérard Poteau « Le jour d'après » présentée dans des lycées normands ou encore au lycée français de Rabat. Ces spectacles de qualité sont de bon augure et font partie de ces initiatives capables d'amorcer la nécessaire transformation du mémoriel de la seconde guerre mondiale. Un hommage aux libérateurs et aux victimes civiles ne peut en aucun cas être un jeu, un parc d'attractions ou un simple divertissement. Ce n'est pas le cas de Normandy Memory.

Le comité en est persuadé.

Les infrastructures

Un projet d'envergure comme celui-ci n'est pas sans impacter l'environnement immédiat. Il faut acheminer le potentiel public et permettre de le nourrir et de le loger. Le secteur de Carentan bénéficie d'un réseau routier et ferroviaire correct mais est certainement insuffisamment doté de structures hôtelières. La relocalisation sur Caen résout ce problème mais pose la question de la concentration urbaine.

Le comité a laissé ouverte cette question centrale.

La question de la concurrence

Un projet qui annonce 600 000 spectateurs à l'année n'est pas sans conséquence sur l'activité mémorielle et inquiète un certain nombre d'acteurs déjà en place. Cette question s'est posée dans les mêmes termes lors de la création du mémorial de Caen. C'est Jean-Marie GIRAULT alors maire de Caen qui avance cette idée en 1970. Mais il faut attendre 1986 pour voir la pose de la première pierre par Jacques CHIRAC. François MITTERRAND l'inaugurera le 6 juin 1988,. La crainte de beaucoup d'acteurs du mémorial de la seconde guerre mondiale de l'époque était de ne plus pouvoir exister face à ce poids lourd qui apparaissait dans le paysage du tourisme mémorial. Il n'en a rien été et le mémorial de Caen a plutôt contribué au rayonnement international de la Normandie. Les mêmes craintes apparaissent aujourd'hui et sont renforcées par la délocalisation sur Caen qui concentrera deux structures d'envergure qui peuvent rendre plus difficile une large répartition géographique du tourisme de mémoire. Ces craintes sont-elles fondées ? Ce nouveau projet va-t-il venir consolider voire ouvrir à d'autres publics le tourisme de mémoire ? Il est difficile de répondre à cette question. C'est un pari sur l'avenir qui ne peut être gagné que par une évolution des musées et autres lieux mémoriels, évolution à laquelle le projet Normandy Memory participe. La plupart des acteurs sont conscients de cette évolution et ont engagé leur renouvellement. C'est à ce prix qu'ils pourront durer.

Le comité sera attentif à la question de la concurrence engendrée par cette création.

Normandy Memory, un projet mercantile ?

Ce reproche a très souvent été formulé. Il s'agit bien d'un projet privé financé par des fonds privés et à ce titre un projet à caractère lucratif qui était annoncé à hauteur de 90 millions d'euros HT. Certains estiment qu'un tel projet devrait être financé par des fonds publics. Nous émettons des doutes sur l'adhésion du contribuable à une telle éventualité. Déjà, à l'heure actuelle, les entreprises mémorielles se répartissent en trois catégories : celles qui relèvent du droit public, celles qui sont gérées sous le régime des associations à but non lucratif et les entreprises à but lucratif. Par définition, ces dernières sont susceptibles d'engranger des bénéfices, mais aussi de générer des pertes. Elles font partie du paysage du tourisme de mémoire dont le poids économique pour la Normandie n'est plus à démontrer. Cette volonté de développement économique lié à la mémoire du Débarquement de Normandie n'est pas nouvelle. Deux exemples illustrent cette précoce volonté :

- **Dès 1945**, Raymond TRIBOULET, premier président du Comité du Débarquement qu'il fonde en 1945, estime qu'à l'avenir, le besoin de commémorer les grands événements qui se sont déroulés en Normandie en 1944 se fera ressentir. Il est persuadé que dans les prochaines années le 6 juin va devenir la date de commémoration universellement reconnue. Il a également conscience du besoin de créer des infrastructures telles que musées, belvédères, aménagements panoramiques pour accueillir les millions de touristes qui ne manqueront pas de venir en Normandie dans les décennies à venir. Ces touristes seront d'abord les vétérans et leurs familles venus en

pèlerinage puis, au cours des années, un public plus large qui montrera un grand intérêt pour ces événements historiques.

- **Le 31 décembre 1946**, le comité national de la voie de la liberté est créé. Ce comité édite le 20 novembre 1947 un ouvrage intitulé « Voie de la liberté, guide historique et touristique ». On peut lire dans l'introduction : « Il peut être utile au touriste qui suivra La Voie de la Liberté de connaître certains faits concernant la préparation des plans stratégiques faisant partie du programme des alliés pour anéantir les armées d'Hitler sur le continent européen. »

La première partie de ce guide traite de l'histoire du Débarquement de Normandie et de l'avancée de la 3^{ème} armée du Général PATTON. La seconde partie traite de l'intérêt touristique des villes traversées par la Voie de la Liberté.

Ces deux exemples montrent que la question du tourisme et de l'impact économique des commémorations pour la Normandie était présente dès 1945. Elle est encore présente aujourd'hui, le tourisme mémoriel n'ayant pas cessé de croître. Aujourd'hui, le tourisme de mémoire est à un moment charnière, la période des témoins touchant à sa fin. Il nous revient d'inventer la suite. Les nombreuses initiatives qui ont émergé à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du Débarquement en sont les prémices. Elles prendront plusieurs formes et devront également utiliser les évolutions technologiques de notre temps. Le projet Normandy Memory est sans nul doute un élément parmi d'autres de cette évolution et peut favoriser la transmission vers les plus jeunes générations.

Normandy Memory est un projet privé à caractère lucratif. Cela ne l'empêche pas, bien au contraire, d'avoir des ambitions qualitatives. La question de l'évolution dans le temps reste cependant posée. L'acceptation par les concepteurs d'un comité de suivi avec des élus locaux nous semble aller dans le bon sens.

Le comité est en effet persuadé que ce projet doit être suivi dans le temps long afin d'accompagner des évolutions qu'il pourra connaître.

Conclusion

Avec le 80ème anniversaire, s'achève malheureusement l'ère des vétérans et des témoins.

Il convient de distinguer trois périodes d'expression de la Mémoire de la 2è guerre mondiale :

1. 1945 – 1984 : construction des monuments et des lieux de Mémoire ;
2. 1985 – 2019 : Période de l'expression des témoins ;
3. Une nouvelle période s'ouvre, qui reste à inventer.

La disparition de ces derniers témoins est essentielle depuis 1984, car la Normandie leur fait jouer un rôle central dans le développement du tourisme de mémoire.

La période des témoins s'achève et nous oblige à revenir vers les nécropoles. La tombe est le révélateur d'un destin individuel. Elle montre l'ampleur du « prix à payer » pour la liberté. La place du cimetière se renforcera.

Il est également nécessaire que l'approche mémorielle évolue et s'adresse aux jeunes générations. La question de la transmission est au cœur de cette transition. Cette transition doit être avant tout celle des valeurs défendues dans ce combat pour la liberté.

Le tourisme de mémoire ne faiblit pas, mais il va connaître inévitablement des mutations. Les nombreuses initiatives autour du 80ème anniversaire du Débarquement en sont l'expression. Les différents acteurs réfléchissent à cette mutation et l'ont déjà engagée.

Le projet Normandy Memory fait partie de ces nombreuses initiatives. Il est plus particulièrement scruté au regard de son ampleur et de son ambition. Dans ce foisonnement de créations, chacun gardera sa capacité de jugement sur la qualité de ce qui sera présenté et ce projet n'échappera pas à la règle. Ce qui nous a été présenté nous a rassurés et a démontré l'engagement éthique et artistique des auteurs. Normandy Memory n'est pas un parc d'attractions. Il présentera une fresque respectueuse de la mémoire des femmes et des hommes qui ont vécu ces événements.

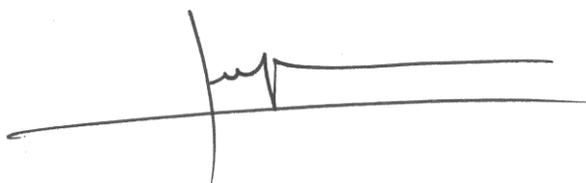
Cependant, aucune structure, pas même le comité éthique ne peut s'ériger en censeur, S'il ne peut censurer, le comité éthique peut néanmoins questionner et préconiser.

Le comité éthique :

- Se réjouit du changement de nom qui nous écarte d'une vision trop manichéenne des événements
- Insiste sur le nécessaire respect de l'équilibre des mémoires et de la prise en compte des souffrances de cette période
- Préconise la mise en place d'un comité de suivi avec les élus locaux qui veillera à l'impact de cette réalisation sur le milieu environnant
- Souhaite que soient développés les partenariats avec les autres acteurs du mémoriel.

Les Présidents

Serge **BARCELLINI**

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a vertical stroke crossing it near the left end, and a small loop at the top.

Jean **QUETIER**

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left side and several vertical strokes on the right.

Les membres du Comité Ethique

Christelle **ANDRE**

Emmanuel **BARDEAU**

Marcel **DUBOIS**

Sylvie **DUPONT**

Thomas **DUPONT FEDERICI**

Jean **CARDOEN**

Franck **LECONTE**

André **LEDUAN**

Bernard **LENICE**

Patrick **THOMINES**

Annexes

Pour avoir accès à la version PDF du document ainsi qu'à l'ensemble des annexes, veuillez scanner ce QR code :



Vous pouvez également télécharger le rapport sur la page suivante :

<https://www.dday-comitedudebarquement.fr/>